

LICENCE D'HISTOIRE



GUIDE DES ETUDES 2020–2021

troisième version

En couverture, quatre monnaies d'argent : denier de Faustine la Jeune (m. 175), denier de Louis le Pieux (†840), cinquième d'écu de Philippe II (†1598), dollar canadien d'Elizabeth II.

« Well, what do we mean by the humanities ? » There was an embarrassed silence. Then Hannah Arendt went on, « Well, I will tell you. We mean language and history. That is what man and only man has got : the humanities mean language and history, and knowing that we have got them. »

— « Bon, qu'est-ce que ça signifie, les sciences humaines ? » Il y eut un silence embarrassé, alors Hannah Arendt poursuivit : « Je vais vous le dire, ça signifie : le langage et l'Histoire. C'est ce que l'Homme et seulement l'Homme possède ; les sciences humaines, c'est le langage et l'Histoire... et c'est d'être conscient de les avoir ». Citation d'origine : Ian P. Watt, « The humanities on the river Kwai », dans *The Literal Imagination. Selected Essays by Ian Watt*, Palo Alto / Stanford (CA), Society for the Promotion of Science and Scholarship, 2002, p. 229.

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les responsables du département d'histoire 2
- Où nous trouver 2
- Comment nous écrire 3
- La rentrée au temps du corona 3

LA LICENCE D'HISTOIRE A PARIS 8

- Le département 4
- Objectifs de la formation 5
- Poursuite d'études et débouchés professionnels 5
- Conditions d'accès, inscriptions, participation 6
- Organisation générale du programme 7
- Modalités d'évaluation 8
- Conseils de fin de semestre 12
- Réorientation et insertion professionnelle 12

LA PREMIERE ANNEE (L1)

- Structure de la formation 13
- Présentation des enseignements (EC) 13
- Liste et descriptions des cours 15
- Horaire des cours de première année 26

LA DEUXIEME ANNEE (L2)

- Structure de la formation 27
- Présentation des enseignements (EC) 27
- Liste et descriptions des cours 28
- Horaire des cours de deuxième année 40

LA TROISIEME ANNEE (L3)

- Structure de la formation 41
- Présentation des enseignements (EC) 41
- Liste et descriptions des cours 43
- Horaire des cours de troisième année 52

EC LIBRE ET DECOUVERTE, MINEURE ET LANGUES

- EC libre et découverte 53
- Parcours de mineure 53
- Langues 55

HORAIRE COMPLET DES COURS

57

CALENDRIER UFR TEXTES ET SOCIETES 2020-2021

59

VOTRE PARCOURS PEDAGOGIQUE

- Mode d'emploi 60
- Fiches de parcours 61

SEJOURS D'ETUDES A L'ETRANGER

64

COURS D'HISTOIRE POUR LES ETUDIANTES EXTERNES

65

SERVICES UNIVERSITAIRES

66

COMMENT FAIRE ?

4^e de couverture

INFORMATIONS PRATIQUES

LES RESPONSABLES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Directrice du département
<à déterminer>

Responsables de la licence d'histoire

Première année (L1)

Pauline PERETZ (pauline.peretz@univ-paris8.fr)

Deuxième et troisième années (L2/L3)

Martin GRAVEL (martin.gravel@univ-paris8.fr)

Gestionnaire administrative de la licence

Guylène DERUEL (guylene.deruel@univ-paris8.fr)

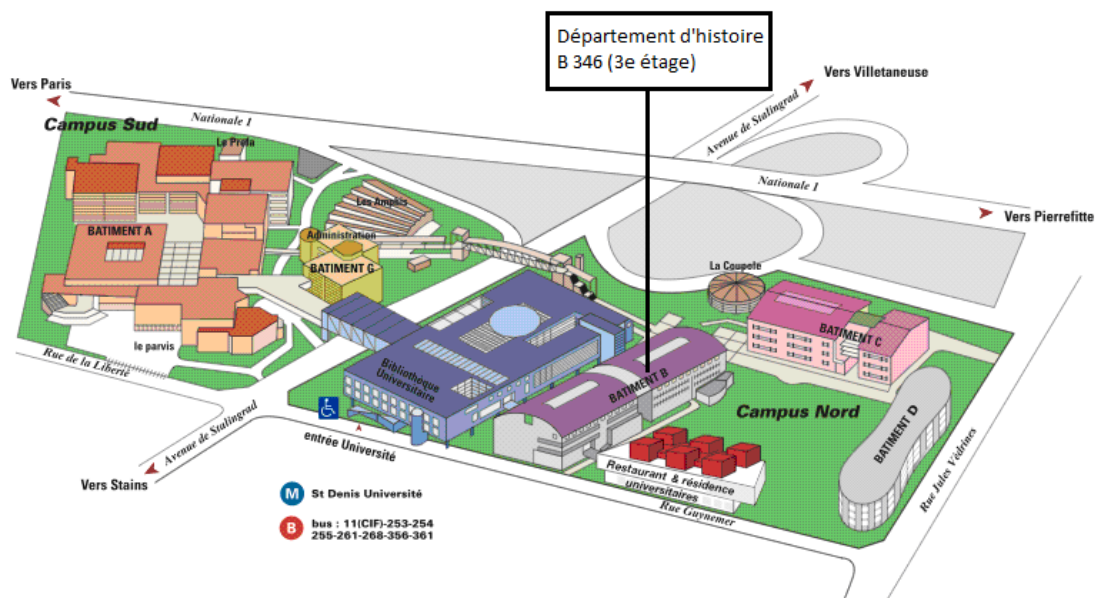
Responsable des séjours d'études à l'étranger

Claudia MOATTI (claudia.moatti@univ-paris8.fr)

Responsable des stages

Marie-Cécile BOUJU (marie-cecile.bouju02@univ-paris8.fr)

OU NOUS TROUVER



Université Paris 8, département d'histoire

2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Bâtiment B2

Bureaux B-345 (responsables de formation) ; B-346 (secrétariat) ; B-137 (enseignants)

Secrétariat : 01 49 40 68 25

Site Web du département : <http://www.univ-paris8.fr/histoire>

COMMENT NOUS ECRIRE

Toutes les étudiantes bénéficient d'une messagerie Paris 8. Elle leur servira d'adresse professionnelle, durant toute la durée de leurs études : `prénom.nom@etud.univ-paris8.fr`

Après leur inscription administrative, elles doivent l'activer en ligne à l'aide des identifiants obtenus avec les certificats de scolarité : <https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act>

Les étudiantes y recevront des informations pédagogiques et administratives de la part des services centraux et du département d'histoire. Elles doivent utiliser cette adresse électronique lorsqu'elles leur écrivent. Elles doivent préciser leur nom, prénom et numéro d'étudiante dans chaque mail.

LA RENTREE AU TEMPS DU CORONA

Réunions de rentrée

Les étudiantes doivent se présenter à la réunion prévue pour leur programme et leur niveau. Les étudiantes *ajournées, mais autorisées continuer* (AJAC) doivent venir à la réunion du niveau supérieur auquel elles accèdent.

Les réunions de cette année auront lieu en petits effectifs. Les étudiantes doivent venir **en portant un masque et à l'heure prévue**. Les réunions seront courtes et se concentreront sur les choix de cours et les inscriptions pédagogiques (IP), qui auront lieu le jour même, dans la foulée des réunions.

§ mardi 8 septembre – 1^{re} année (L1)

9h	B-131	L1	double cursus histoire-anglais
9h	B-130	L1	double cursus histoire – science politique
10h	B-135	L1	simple cursus d'histoire (noms commençant par A à L)
11h30	B-135	L1	simple cursus d'histoire (noms commençant par M à Z)

§ mercredi 9 septembre – 2^e et 3^e années (L2-L3)

9h	B-131	L2	double cursus histoire-anglais
9h	B-130	L2	double cursus histoire – science politique
10h	B-135	L2	simple cursus (noms commençant par A à L)
11h	B-135	L2	simple cursus (noms commençant par M à Z)
13h	B-131	L3	double cursus histoire-anglais
13h	B-130	L3	double cursus histoire – science politique
14h	B-135	L3	simple cursus

Les absentes pourront s'inscrire auprès des tutrices au secrétariat (B-346) à partir du jeudi 10 septembre, à 10h. **Les cours débutent le lundi 14 septembre 2020.** Les salles de cours sont affichées sur le site du département et sur le babillard du secrétariat (B-346).

LA LICENCE D'HISTOIRE A PARIS 8

LE DEPARTEMENT

Le département d'histoire est un des sept départements de l'*UFR 4 Textes et Société*. Les six autres sont :

Science politique	Sociologie et anthropologie	Littérature française, francophone et comparée
Études littéraires anglaises	Littérature générale et comparée	Études de genre

L'histoire sans limites

Le département d'histoire de Paris 8 offre la possibilité d'aborder tous les champs de la discipline, de la licence au doctorat : histoire politique, histoire économique et sociale, histoire culturelle, histoire religieuse, histoire des sciences, histoire des femmes et du genre...

L'enseignement porte sur des aires géographiques et culturelles variées (l'Europe, l'Afrique, les Amériques, l'Asie, le monde musulman) et prend en compte l'histoire à l'échelle du monde, de l'Antiquité à nos jours.

Un encadrement pédagogique personnalisé

L'encadrement des étudiantes est personnalisé : Paris 8 en a fait sa spécificité et le département d'histoire sa priorité.

L'enseignement est dispensé en petits effectifs — 40 étudiantes par groupe au maximum —, de sorte que chacune bénéficie d'un suivi individuel. À une exception près, il n'y a pas de cours magistraux dispensés en amphithéâtre et pas de séparation avec les travaux dirigés. La transition du lycée vers l'université est d'autant plus facile.

L'équipe pédagogique du département est soucieuse de l'acquisition de méthodes de travail utiles aux étudiantes dans tous les domaines, grâce à un suivi personnalisé.

Un tutorat d'accueil et d'accompagnement effectué par deux étudiantes de master histoire à Paris 8 est proposé à toutes les étudiantes d'histoire et particulièrement aux L1 : soutien, aide aux révisions et aux devoirs, conseils de choix de cours et d'orientation, conseils méthodologiques. Cette année, les tutrices sont :

Corinne GRAFFIN	corinnegraffin@outlook.fr
Othilie MIALHE	othilie.mialhe@etud.univ-paris8.fr

Soucieuses de répondre aux problèmes pédagogiques que les étudiantes pourraient rencontrer, les responsables du département assurent une permanence hebdomadaire en salle B-345 et reçoivent individuellement les étudiantes lors des conseils de fin de semestre.

Une équipe d'enseignantes-chercheuses

L'équipe du département regroupe des historiennes attentives à la réussite des étudiantes et réputées dans leur domaine de recherche. Elles participent à des publications de renommée internationale et assurent, par leurs travaux, le rayonnement de l'Université Paris 8 en France et à l'étranger.

Liberté pédagogique

À la différence du lycée, il n'y a pas de programme officiel à l'université. Dans la concertation et le dialogue avec le collectif du département, chaque enseignante est libre de proposer les thèmes de cours et les problématiques qui lui apparaissent pertinents au regard des besoins des étudiantes et de ses propres recherches. Un descriptif de chaque cours permet aux étudiantes de prendre connaissance des thèmes et des approches proposés, et de faire leurs choix de cours sur la base de leurs propres sujets d'intérêt et de leurs besoins.

Un programme de cours est distribué par toutes les enseignantes en début de semestre, accompagné d'une bibliographie. Sur cette base, les étudiantes peuvent décider de rester ou non dans le cours durant les trois premières semaines et en fonction de la disponibilité de places dans les autres cours. Des discussions avec les enseignantes sur le contenu et la méthodologie du cours sont évidemment possibles, de manière collective ou en aparté. Cependant, la liberté pédagogique des enseignantes est totale et a été rappelée par les motions votées par le Conseil académique de l'université le 13 février 2020 et le Conseil d'administration le 28 février 2020.

*Le CAC rappelle son refus de toute forme de censure et son attachement aux libertés académiques qui fondent notre institution universitaire.
Devant la multiplication des actions violentes à l'encontre des biens et des personnes, il appelle à des formes de débat et de mobilisation respectueuses de la dignité des personnes et de leurs missions de service public.*

Toute forme de censure des cours ou d'intimidation des enseignantes dans l'exercice de leur fonction sera donc sanctionnée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif central de la licence d'histoire est l'acquisition des outils fondamentaux de l'historienne : analyse critique de documents ; analyse diachronique (expliquer une évolution, faire la part des permanences et des mutations, mettre un fait en perspective) et comparative ; synthèse. La licence d'histoire combine formation en histoire, préprofessionnalisation et maîtrise d'une ou deux langues européennes.

L'année de L1 est centrée sur les acquisitions des compétences de base de l'étudiante, sur des compétences disciplinaires essentielles à la suite de ses études en licence et sur la découverte des autres sciences sociales.

Les années de L2 et de L3 complètent la formation sur quatre axes :

- 1) approfondissement des quatre périodes historiques ;
- 2) initiation à la recherche ;
- 3) parcours complémentaire dans une matière dite « mineure » ;
- 4) préprofessionnalisation.

Les doubles cursus ***histoire / science politique*** et ***histoire / anglais*** permettent d'obtenir deux diplômes de licence en un seul parcours intensif de trois ans. Les étudiantes y accèdent en L1 par sélection sur dossier, sur Parcoursup.

POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les étudiantes du département d'histoire peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters que nous proposons ou s'orienter vers d'autres formations, à Paris 8 ou ailleurs. Trois masters sont proposés au département d'histoire de Paris 8.

Le **master histoire** offre une formation construite autour de l'initiation à la recherche. Cette formation peut servir différents projets de formation. Elle peut notamment préparer aux deux autres masters du département.

Le **master MEEF** (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) prépare les candidates aux concours de l'enseignement secondaire public, l'agrégation et le CAPES.

Le **master archives** offre une formation en alternance au métier d'archiviste.

Au-delà de la recherche, de l'enseignement et des archives, les débouchés professionnels de la licence d'histoire sont beaucoup plus variés qu'on ne croit : métiers de la culture et du patrimoine, métiers du tourisme, journalisme et communication, concours administratifs de la fonction publique, monde associatif et syndical... Les diplômés du département d'histoire jouissent d'une excellente réputation, basée sur la rigueur et le haut niveau d'exigence des formations, ce qui explique que les diplômées parviennent à faire valoir leurs compétences sur le marché du travail.

CONDITIONS D'ACCES, INSCRIPTIONS, PARTICIPATION

L'admission en licence

L'admission est régie par les règles d'organisation des études de l'Université Paris 8, lesquelles se conforment aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour les règles de scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>

Peuvent être admises en licence les étudiantes titulaires du baccalauréat, d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS...), d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) ou d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

Pour entrer en L2 ou L3 en venant d'une autre formation, il faut demander une validation d'acquis (VAE) à la commission d'équivalences, qui déterminera les éléments constitutifs (EC) acquis par VAE, et ceux qui restent à suivre et à valider.

L2 : une L1 complète est nécessaire au moins en histoire ou dans une discipline proche (archéologie, formation généraliste en humanités...). Les étudiantes ayant obtenu une licence complète ou un diplôme supérieur peuvent également être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

L3 : une L1 et une L2 complètes sont nécessaires au moins en histoire ou dans une discipline proche. Sont également admises les étudiantes ayant obtenu une licence complète en sciences humaines. Les étudiantes ayant déjà un niveau bac+4 ou bac+5 ou un diplôme supérieur peuvent aussi être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

Inscription administrative (IA)

Elles ont lieu du 1^{er} juillet au 11 septembre 2020. C'est le préalable indispensable aux inscriptions pédagogiques : vous ne pouvez pas suivre de cours sans avoir de numéro d'étudiante et une carte d'étudiante.

Pour une première inscription à Paris 8 : prenez rendez-vous avec le secrétariat de la scolarité.

Secrétariat de la scolarité
Bâtiment G – Bureau 112
01 49 40 64 30

Bureau des inscriptions

Rez-de-chaussée du bâtiment G – Bureau 017

01 49 40 65 21 / 01 49 40 64 40 / 01 49 40 64 42

En juillet et septembre, le Bureau est délocalisé au bâtiment C, de 8h15 à 17h

Pour toute information complémentaire : <https://www.univ-paris8.fr/Direction-de-la-scolarite>

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription aux cours d'histoire se fait auprès des tutrices **durant la semaine de prérentrée** ; éventuellement durant les trois premières semaines de cours (voir sur le site web du département les horaires de permanence des tuteurs). Passé ce délai, aucune étudiante ne peut être admise dans un cours.

Les étudiantes AJ (« ajournées ») et AJAC (« admises à continuer au niveau supérieur ») doivent se munir de **leur fiche de parcours pédagogique dûment complétée** afin d'être guidées au mieux dans leurs choix de cours et d'éviter toute erreur. Il est par exemple impossible de reprendre un cours déjà suivi l'année précédente.

Au département d'histoire, les enseignantes n'inscrivent pas les étudiantes à leur cours. Si la procédure n'est pas respectée, l'inscription ne sera pas faite et le cours ne pourra être validé.

Les IP externes (pour les cours suivis hors département d'histoire, pour les langues, pour la préparation au PIX...) se font auprès des départements concernés.



Renseignez-vous sur les modalités d'inscription de vos cours externes.

Elles peuvent varier d'un département à l'autre : visitez leurs sites Web et rendez visite à leurs secrétariats.

Assister aux cours, participer aux examens

Chaque enseignante établit les règles pour l'assistance à ses cours et la participation aux examens. Ces règles visent à s'assurer que les séances se déroulent dans de bonnes conditions pour tout le groupe. Leur respect est une condition absolue pour participer aux cours. Une enseignante peut exclure une étudiante de son cours si cette dernière ne suit pas ces règles. Cette sanction est très rare — moins d'une occurrence par année —, mais elle reste possible et elle est sans recours.

La plupart des enseignantes demandent la ponctualité, une attention soutenue et l'absence de consultation des téléphones pendant les cours. Lors des examens, les sacs et tous les effets personnels doivent être placés hors de portée des étudiantes, sur les murs de la salle.

Il est possible de demander accès à un cours en tant qu'auditrice libre. Mais celle-ci ne peut alors ni passer les examens ni valider le cours. Chaque enseignante est libre d'accepter ou de refuser ce genre de demande.

Les **étudiantes handicapées** ont droit à un aménagement des conditions pour les examens : avant leur tenue, elles doivent se mettre en contact avec le *Service accueil handicap* qui organisera ces aménagements : accueil.handicap@univ-paris8.fr

ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME

Les 3 années de licence sont divisées en 6 semestres

L1 :	S1 et S2	L2 :	S3 et S4	L3 :	S5 et S6
-------------	----------	-------------	----------	-------------	----------

Chaque semestre comprend treize semaines de formation, en comptant les semaines d'examen. Il est possible qu'une semaine d'arrêt des cours soit programmée au cours du semestre, mais cela peut varier d'un cours à l'autre, en fonction des activités de recherche et de communication scientifique des enseignantes.

Chaque semestre est divisé en trois UE (unités d'enseignement). Chaque UE comprend deux ou trois EC (éléments constitutants), qui sont des cours pour la plupart, sinon des stages, des ateliers ou d'autres activités de formation. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre six ou sept EC. On ne peut s'inscrire à plus de huit EC par semestre.

Chaque semestre, l'UE principale est consacrée à la matière majeure (la « majeure ») du programme, donc à l'histoire. Les quatre périodes historiques y sont étudiées :

Antiquité (jusqu'au ^{ve} siècle apr. J.-C)

Moyen Âge (^{ve} – ^{xve} siècles)

Période moderne (^{xvi}e – ^{xviii}e siècles)

Époque contemporaine (^{xix}e – ^{xxi}e siècles)

Chaque semestre propose aussi une UE secondaire consacrée à la matière mineure (la « mineure ») du programme. Les étudiantes peuvent orienter cette mineure comme elles l'entendent à partir de la L2, ce qui leur permet de préparer la suite de leur formation. Par exemple, une étudiante qui songerait à devenir enseignante dans le secondaire aurait tout intérêt à prendre la géographie comme mineure ; une autre qui considère une carrière de journaliste pourrait prendre sociologie ou science politique...

Pour la mineure, les étudiantes ont aussi la possibilité de choisir l'histoire, ce qui leur permet de renforcer leur formation dans leur matière majeure. Dans la mesure où l'offre de cours en histoire est particulièrement riche et exigeante, cette option offre de bonnes possibilités de préparation pour tous les parcours de formation et de carrière.

Enfin, tous les semestres comprennent aussi une UE « transversale », qui regroupe des activités de formation complémentaires, qu'il s'agisse des compétences fondamentales aux études universitaires, des cours de langue, de l'informatique, des cours de préprofessionnalisation, des stages et d'un mémoire de licence.

Chaque année de la licence fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages qui suivent.

MODALITES D'EVALUATION

L'obtention de la licence dépend de l'acquisition de 180 crédits appelés **ECTS** (*European Credits Transfer System*). Ce système de crédits permet aux diplômes d'être reconnus dans toute l'Union européenne et donc aux étudiants de rejoindre d'autres universités s'ils le souhaitent. Chaque EC réussi donne droit à un certain nombre de crédits ECTS. En principe, chaque année de la licence compte 60 ECTS, donc 30 ECTS par semestre.

Pour comprendre comment fonctionnent les évaluations qui mènent à la réussite des EC et l'accumulation des ECTS, vous devez prendre connaissance des **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCCC) de Paris 8 — la nouvelle version 2020-2025 sera bientôt disponible sur le site de l'université. Le département d'histoire en précise l'application selon les termes de l'annexe suivante :

ANNEXE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Licence d'histoire

1. Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (art. 9)

Pour être évalués, les étudiants doivent avoir effectué leur inscription pédagogique (IP) dans les conditions définies par le collectif des enseignants d'histoire (indiquées dans la brochure de licence d'histoire). En contrôle continu, la présence aux cours et à tous les devoirs surveillés est obligatoire. Contrôle terminal : Les étudiants salariés occupant un emploi salarié

(avec justificatif) ou les étudiants en situation particulière peuvent demander un passage en contrôle terminal. Les modalités d'un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l'examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d'histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

2. Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (art. 9 et 14)

Les étudiants salariés (avec justificatif) ou en situation particulière (notamment étudiants qui sont déclarés auprès du Service Accueil Handicap) souhaitant une dispense du contrôle continu dans un ou plusieurs cours doivent en faire la demande dans un délai de quatre semaines maximum à compter de la date de début des cours, auprès des enseignants et des responsables de la licence. Les étudiants salariés demandent alors au responsable de licence une attestation d'« étudiant salarié », pour laquelle ils fournissent un justificatif. Les modalités d'un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l'examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d'histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

3. Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (art. 15)

a. Le contrôle continu

Tous les cours bénéficient du régime du contrôle continu intégral (minimum de 2 notes par semestre dont au moins une résulte d'un devoir surveillé en temps limité). L'évaluation du travail de l'étudiant.e s'effectue de préférence en contrôle continu et s'adapte ainsi à l'encadrement personnalisé mis en place par le département d'Histoire. Chaque enseignement suivi fait l'objet d'une évaluation notée, à l'aide de 2 notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit réalisé en temps limité et surveillé. L'assiduité peut faire partie des paramètres de l'évaluation.

b. Le contrôle final

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir de valider un EC en contrôle final, par exemple s'il s'agit d'un étudiant salarié : il est alors évalué à la fin du semestre sur un devoir à sujet unique rédigé en temps limité. Dans ce cas, possibilité de suivre le cours en auditeur libre, dans la limite des places disponibles. Pour valider un EC en contrôle final, l'étudiant doit impérativement se déclarer à l'enseignant dans les 4 premières semaines du semestre. L'équipe pédagogique attire l'attention des étudiants sur la difficulté à le réussir dans ces conditions.

c. Cas particuliers

Les étudiants qui sont déclarés auprès du Service Accueil Handicap passent leurs examens dans le cadre de la procédure spécifique organisée par le Service Accueil Handicap.

4. Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (art. 15)

En L1, « M2E » ;

En L2 : M3P-Stage

En L3, les EC suivants : projet tutoré mémoire de licence ; M3P stage

5. Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (art. 16)

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal). Une session de rattrapage est prévue pour chaque semestre. L'admission à passer le rattrapage n'est autorisée que si l'étudiant a obtenu au moins une note dans le cadre du contrôle continu. La participation à la session 2 est de droit si et seulement si un EC n'est pas validé en session 1 (note inférieure à 10 sur 20 ou « défaillant »). Elle se fait selon un calendrier établi par les responsables de la licence (première semaine, session 2 du premier semestre ; deuxième semaine, session 2 du deuxième semestre). Ce calendrier s'impose à tous les étudiants. À l'issue de la session 2, la note retenue pour la délibération du jury de session 2 est la meilleure note des deux sessions. Certains EC n'ouvrent pas droit à une seconde chance (rattrapage) : voir §4 ci-dessous. En fin de parcours (en L3), un jury examine le dossier de chaque étudiant avant de statuer sur l'obtention finale du diplôme de Licence.

6. Renonciation à la compensation (art. 16)

Les étudiants qui peuvent prétendre à la validation d'un EC par compensation peuvent, s'ils veulent améliorer leurs résultats, passer le « rattrapage » (session 2). Ils doivent pour cela faire une demande de renonciation à la compensation auprès du secrétariat de la licence d'histoire, 72 heures avant la date de tenue du jury de session 1.

7. EC ne donnant pas lieu à une note sur une échelle de 0 à 20 (art. 18)

aucun

8. Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (art. 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

9. Modalités de réinscription à un EC non acquis (art. 22)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Un EC non validé doit faire l'objet d'une réinscription l'année suivante. Il est obligatoire de prendre, pour cet EC, un cours différent.

10a. Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (art. 23)

Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance (la règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus). La poursuite des études au niveau supérieur, dans une nouvelle année, est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque qu'un semestre au maximum, ou, sur décision du jury, s'il ne lui manque que 30 ECTS

maximum. L'équipe du département d'Histoire avertit cependant les étudiants qu'il est très difficile de réussir l'année suivante avec un tel retard et conseille de ne pas accumuler un retard de plus de 15 ECTS.

Modalités de passage au niveau supérieur

À l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur. À l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants n'ayant pas acquis les 60 ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 crédits ECTS peuvent demander à s'inscrire à des EC du niveau supérieur, en crédits. À l'issue de la session 2, les étudiants n'ayant pas acquis les 60 crédits ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 ECTS, peuvent passer au niveau supérieur : ils sont déclarés AJAC (« ajournés autorisés à continuer »). Dans ces deux derniers cas, la demande doit être adressée au président de jury. Le choix des EC suivis au second semestre sera conforme aux conseils pédagogiques de ce dernier. Le passage de l'année L1 à l'année L2 n'est donc possible que si un semestre entier a été validé, ce qui représente 50% des UE de l'année L1 (minimum 30 ECTS). De même, le passage de l'année L2 à l'année L3 n'est possible que si toute la L1 est validée et qu'un semestre entier de la L2 l'est également, ce qui représente un total de 90 ECTS. On peut changer d'année-niveau (L1, L2, L3) chaque semestre. À l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur.

Le contrôle continu

L'évaluation et la notation s'effectuent en contrôle continu. Celui-ci implique l'assiduité en cours et la ponctualité. Une enseignante n'est pas tenue d'accepter une étudiante en retard à une séance.

Chaque enseignante établit son propre calendrier d'examens et choisit toutes les activités de contrôle de son cours. Ce calendrier n'est pas négociable et les étudiantes doivent être présentes à tous les contrôles (partiels, exercices en classe).

L'évaluation en contrôle continu comprend au moins deux partiels (un de mi-semestre et un de fin de semestre) et une troisième activité notée, c'est-à-dire au moins trois notes. La note finale est la moyenne de toutes les notes acquises au cours du semestre, affectées de coefficients déterminés par les enseignantes.

Dérogation au contrôle continu

Exceptionnellement, une étudiante peut demander à passer en contrôle terminal : elle n'a alors pas de notes à obtenir durant le semestre, mais elle est évaluée à la fin de celui-ci sur un devoir unique.

L'étudiante souhaitant valider un cours en contrôle terminal doit se déclarer à l'enseignante dans les trois premières semaines du semestre avec copie aux responsables de licence. L'enseignante décide d'accepter ou non la demande. Si sa demande est justifiée par l'exercice d'un emploi, l'étudiante doit déposer un certificat d'embauche (à temps complet ou partiel) au secrétariat de licence.

Règles de validation et de compensation

Une note attribuée est définitive.

Un EC est validé par une note égale ou supérieure à 10. Cette note reste au dossier, même en cas de redoublement.

Si la note obtenue pour un EC est inférieure à 10, l'EC n'est pas validé, et les crédits affectés à cet EC ne sont pas acquis, **sauf compensation avec un autre EC au sein de la même UE**, si la moyenne des deux est égale ou supérieure à 10, en tenant compte des ECTS qui fonctionnent ici comme des coefficients.

Exemple : en L1, l'UE 5 comprend deux EC affectés chacun de 3 ECTS ; si vous obtenez 9 à l'un et 11 à l'autre, vous pouvez valider le premier grâce à la compensation, car vous avez 10 de moyenne sur cette UE, et les 3 ECTS de cet EC sont définitivement acquis.

De même, la compensation joue entre deux UE, au sein d'un même semestre ; et entre les deux semestres d'une même année-niveau. En définitive, un EC acquis par compensation reste au dossier, même en cas de

redoublement. Cependant, une note inférieure à 10 qui n'a pas été compensée ne peut pas être conservée d'une année à l'autre. Cette note est retirée et l'étudiante doit repasser l'EC concerné.

§ Passage au niveau supérieur

Il ne peut se faire qu'après avoir acquis **au minimum 30 ECTS** dans une année-niveau.

On peut passer d'une année-niveau à l'autre à l'intersemestre. Pour cela, un formulaire de demande de passage au niveau supérieur est à remplir et à déposer au secrétariat, à l'issue du conseil du premier semestre.

Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes : il faut valider la L1 pour s'inscrire en L3. Par ailleurs, les étudiantes qui doivent repasser un EC ne peuvent pas reprendre le même cours avec la même enseignante.

§ Obligation de composition aux partiels (session 1)

Absence à un partiel : elle est sanctionnée par la note zéro pour ce partiel. Cette note faisant bien souvent chuter la moyenne sous la barre de 10/20, l'étudiante doit alors compter sur les examens de rattrapage pour valider l'EC.

§ Rattrapages (session 2)

Une deuxième session d'examens, dite session de rattrapage, est prévue pour l'ensemble des cours d'histoire de l'année. Cette deuxième session a généralement lieu fin mai (rattrapage des EC du premier semestre) et début juin (rattrapage des EC du deuxième semestre) et relève des règles communes relatives aux examens.

Une étudiante n'est admise au rattrapage que si elle est bien inscrite au cours qu'elle souhaite rattraper.

Les dates des examens de la deuxième session sont fixées par les responsables de licence pour l'ensemble du département d'histoire, et ne peuvent être modifiées, quel que soit le motif, sauf conflit d'horaire avec un autre examen de rattrapage.

Le rattrapage est un droit : toute étudiante ayant eu une note inférieure à 10 en session 1 peut se présenter aux épreuves de rattrapage, sans faire aucune déclaration préalable.

Cependant, lorsqu'une étudiante a eu une note inférieure à 10 et qu'elle peut valider cet EC par compensation, si elle veut améliorer sa note en session 2, elle doit remplir une demande de renonciation à la compensation et la remettre au secrétariat de licence avant la tenue des rattrapages. Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement, et le rattrapage est donc nul et non avenue.

À l'issue des rattrapages, seule la meilleure note est conservée. Si la note de session 2 est inférieure à la note obtenue lors de la session 1, elle n'est pas enregistrée, l'étudiante garde sa première note.



Toutes les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont affichées fin avril sur le site Web du département.

§ Fraude

Le plagiat est une faute grave et constitue une violation caractérisée des règles universitaires et de la propriété intellectuelle. Les étudiantes prises en flagrant délit de tricherie ou de plagiat s'exposent à être

traduites devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut décider leur exclusion définitive de l'Université (voir le guide de l'étudiant).

Le plagiat est l'acte de présenter intentionnellement les écrits et les idées d'un autre comme siens. Concrètement, un plagiat consiste à recopier — ou à paraphraser de très près — des extraits d'un livre, d'un article scientifique ou de journal, ou encore d'un site internet, sans mettre de guillemets et sans indiquer clairement l'auteur et la source dans laquelle vous les avez trouvés. Proposer, comme si vous en étiez l'auteur, un « copié-collé » réalisé à partir de sites internet est aussi grave que recopier un livre. Tous les devoirs à préparer et à rendre **doivent être le fruit d'un travail personnel**.

Le problème éthique posé par le plagiat est expliqué en détail dès le premier semestre de première année dans les cours *Entrée à l'université* (M2E) : aucune étudiante ne pourra donc affirmer qu'elle ignorait la gravité de son geste.

L'université met à disposition des enseignantes des logiciels détecteurs de plagiat très performants. Toute étudiante ayant rendu par écrit ou présenté à l'oral un devoir diagnostiqué comme plagié (partiellement ou entièrement) sera sanctionnée – note nulle ou sanctions plus graves.

CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE

À chaque fin de semestre (mi-janvier et début mai), les étudiantes doivent assister à une réunion générale d'information et de bilan, avant d'être reçues individuellement par un conseil composé au minimum des deux responsables de licence.

Le conseil de fin de semestre est obligatoire et a une double vocation. D'abord pédagogique, le conseil informe l'étudiante de ses résultats et lui fait ses recommandations pour la suite de ses études, en fonction de son projet intellectuel et professionnel. Ensuite administrative, le conseil vérifie que les EC et les notes sont correctement enregistrés.

Avant d'être reçue en conseil, chaque étudiante doit remplir sa fiche de parcours pédagogique (voir : votre parcours pédagogique)



Téléchargez la fiche de votre parcours pédagogique sur le site Web du département. Remplissez le tableau sous format Word, et imprimez-le. Envoyez le fichier par courriel au secrétariat et aux responsables de licence, et remettez-leur la feuille lors de votre passage au conseil.

Inscription pédagogique du second semestre

Lors de leur passage en conseil de fin de premier semestre, les étudiantes procèdent à leur inscription pédagogique pour le semestre suivant.

REORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiantes qui songent à se réorienter, le *Service commun universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle* (SCUIO-IP) organise en novembre et décembre des réunions d'information et d'aide qui seront annoncées sur le site du département et par affichage au secrétariat.

SCUIO-IP
bâtiment A, salle 347 (3^e étage)
01 49 40 67 17 scuio@univ-paris8.fr
<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

LA PREMIERE ANNEE (L1)

STRUCTURE DE LA FORMATION

§ Premier semestre (S1)

UE1	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 ½ heure	3 ECTS
UE2	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Découverte ou remédiation</i>	3 heures	3 ECTS
UE3	<i>Entrée à l'université (M2E)</i>	1 ½ heure	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S2)

UE4	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE5	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE6	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Entrée à l'université

Ce cours est obligatoire au premier semestre pour toutes les étudiantes inscrites en licence d'histoire. Organisé en coopération avec le SCIUO-IP, il permet aux nouvelles étudiantes d'acquérir des compétences et des savoir-faire indispensables à leur intégration dans le monde universitaire : usages de la bibliothèque et formation à la recherche documentaire, inscription au projet Voltaire, techniques de prise de notes, de prise de parole, prise de conscience de l'importance du travail individuel, apprentissage des outils de travail personnel, apprentissage de l'autonomie.

§ Initiation à l'histoire et méthodologie

L'initiation méthodologique (IM) est un cours double (2 x 3 heures par semaine) : une séance porte sur un thème historique large ; l'autre porte sur l'apprentissage de la méthodologie fondamentale en histoire, soit la dissertation au S1 et le commentaire de document historique au S2. La période historique choisie doit être différente au S1 et au S2. Par exemple, si vous avez choisi la contemporaine au S1, vous devez choisir entre histoire ancienne, médiévale et moderne au S2.

§ Civilisations dans l'histoire

Ce cours vise à renforcer le socle de culture historique des étudiantes en adoptant des dimensions chronologiques (de l'Antiquité à nos jours) et spatiales larges. Il soulignera aussi les enjeux de contextualisation et de changements historiques. Ce cours n'est donné qu'au premier semestre, dans un cadre magistral, et la séance hebdomadaire ne dure que 90 minutes.

§ Transdisciplinaire

Cet EC permet de croiser l'histoire avec une autre science sociale (par exemple : histoire et droit ; histoire et économie ; histoire et sociologie) ou un autre domaine de savoir ou d'expression (ex : histoire et art ; histoire et science). C'est un cours d'ouverture intellectuelle.

§ Histoire du monde

Ce cours donné uniquement au second semestre propose un enseignement centré sur une aire géographique extra-européenne ou une question d'histoire globale.

§ Remédiation en français

Les étudiantes ne maîtrisant pas bien la langue française à l'oral et/ou à l'écrit sont orientées vers les cours de remédiation proposés par le département de COM-FLE (communication/ français langue étrangère). Cet EC de remédiation remplace alors le cours de transdisciplinaire.

Département de communication / français langue étrangère
Bâtiment A, bureau A 331
01.49.40.66.58
<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22>

§ Découverte d'une autre discipline

Pour les cours de découverte, l'étudiante d'histoire doit suivre un des cours ouverts à cet effet dans les départements suivants : sciences politiques, littérature, sociologie, géographie, sciences de l'éducation.

§ EC Compétences numériques / préparation au PIX

Ce cours est très important : il vise à assurer à tous une maîtrise des outils informatiques en sciences humaines et une formation préparant au certificat de compétences en informatique et Internet.

Avant de s'inscrire, les étudiantes doivent réaliser un test de niveau en ligne, qui leur permettra d'obtenir la formation qui leur convient. Pour accéder au test, elles doivent passer par leur espace personnel Paris 8.



Les étudiantes de L1 doivent s'inscrire dans les cours d'informatique PIX dès le 2 septembre à partir de leur espace personnel Paris 8.
Si besoin est, contactez : samuel.esneult@univ-paris8.fr

Pour toutes les informations sur l'inscription à l'EC informatique :

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)
Bâtiment C, bureau CE1
01 49 40 68 62
<http://bapn.univ-paris8.fr>

§ Langues

Des cours de langues permettent aux étudiantes de parfaire leur formation tant en langues vivantes qu'en langues anciennes.

Vous devez choisir parmi ces sept langues européennes exclusivement :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais • latin (classique ou médiéval) • grec ancien



Un test de compétence est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisies au niveau débutant, sauf pour les langues anciennes.
À faire dans les premiers jours de septembre en contactant le centre de langues.

§ EC libre

Pour l'EC libre du S2, il est fortement recommandé de prendre la langue déjà choisie en EC de langue au premier semestre : on ne maîtrise pas une langue au bout de treize séances !

LISTE DES COURS (L1)

Initiation à l'histoire et méthodologie

§ Dissertation (1^{er} semestre)

Le monde grec au V^e siècle avant J.-C. (490 avant J.-C. – 404 avant J.-C.) – Alexis MESZAROS

Les Carolingiens : maires, rois et empereurs (VII^e-IX^e siècles) – Martin GRAVEL (DC hst/scpo)

L'Europe au XVII^e siècle – Jan SYNOWIECKI

L'Europe des révolutions (1815-1871) – Armelle ENDERS et Marion CAIRAULT

Histoire contemporaine de la Méditerranée – Caroline DOUKI

Histoire politique et sociale de la France, 1914-1991 – Marie-Cécile BOUJU

§ Commentaire de document (2^e semestre)

<à déterminer>

Les origines du royaume des Francs (V^e-IX^e siècle) – Anne-Marie HELVETIUS

La société d'Ancien Régime (XVII^e-XVIII^e siècles) – Thomas PASQUIER et François PINEAU

Histoire de la France coloniale, XIX^e-XX^e siècle – Emmanuelle SIBEUD et une 2^e enseignante à désigner

Guerre et paix au XX^e siècle – Ugo CHAMPAGNE et Marie-Anne MATARD-BONUCCI

§ Civilisations dans l'histoire (1^{er} semestre)

Nourrir le monde : paysans et agriculture en longue durée – Renaud SEYFRIED

Introduction à l'histoire des civilisations – Guillaume ROUBAUD-QUASHIE

§ Entrée à l'Université (1^{er} semestre)

Six groupes = six horaires disponibles – Pauline PERETZ et Vincent MILLIOT

§ Transdisciplinaire (1^{er} semestre)

<à déterminer>

Techniques médiévales : une approche pluridisciplinaire – Catherine VERNA

Histoire et musique – François PINEAU

Histoire et sociologie – Éliane LE PORT

§ Transdisciplinaire (2^e semestre)

Histoire ancienne et jeux vidéo – Marie-Pierre DAUSSE

Histoire et cinéma. L'Ancien Régime et la Révolution française – Jan SYNOWIECKI

Histoire et histoire des arts – Yannick RIPA

§ Histoire du monde (2^e semestre)

Le monde méditerranéen à l'époque romaine (III^e siècle avant – III^e siècle après J.-C.) – Joëlle PRIM

L'Amérique préhispanique, des premiers centres urbains à l'apogée des empires aztèque et inca (XXX^e siècle av. J.-C. – XVI^e siècle ap. J.-C.) – David BARREIRO

<à déterminer>

L'Atlantique au XVIII^e siècle – Marie-Élisabeth JACQUET

<à déterminer>

De l'Empire à la Fédération : l'État et la population russes à travers les régimes, XIX^e-XXI^e siècle – Maria TARASOVA

Histoire des génocides à l'époque contemporaine – Giordano BOTTECCHIA

L'Afrique des villes – Emmanuelle SIBEUD

DESCRIPTIONS DES COURS (L1)

Premier semestre

§ Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation

Le monde grec au V^e siècle avant J.-C. (490 avant J.-C. – 404 avant J.-C.)

Alexis MESZAROS

lundi 18h-21h et mardi 18h-21h

histoire ancienne

Il s'agira d'étudier les grandes problématiques du V^e siècle avant J.-C. et d'évaluer la place d'Athènes et de sa démocratie, souvent présentée comme un « modèle ». À partir de cette trame, nous proposerons une initiation à la dissertation, avec des exercices concrets pour réussir cette épreuve essentielle.

M.-F. Baslez, *Histoire politique du monde grec antique*, Paris, Nathan, 1994.

V. Azoulay, *Athènes. Citoyenneté et démocratie au V^e siècle avant J.-C.*, Paris, La documentation photographique 8111, 2016.

Les Carolingiens : maires, rois et empereurs (VII^e-IX^e siècles)

Martin GRAVEL

mardi, 15h-18h et jeudi, 15h-18h

histoire médiévale

Ce cours intensif vise à former les étudiants aux méthodes de la dissertation de niveau universitaire, étape essentielle de leur formation pour différents concours professionnels et, de façon générale, pour leurs études de licence en histoire. Cette formation sera structurée autour d'un thème historique précis : la montée en puissance de la dynastie carolingienne, de ses origines sous les rois mérovingiens jusqu'à ses plus grandes réalisations au IX^e siècle, autour de Charlemagne, du retour de l'empire en Occident, de la réforme de l'Église et de la renaissance de lettres latines. Il s'agira de mettre en place les événements de cet épisode déterminant de l'histoire européenne, mais aussi d'en comprendre le contexte social et culturel particulier, ce qui initiera les étudiants à l'histoire du Moyen Âge dans son ensemble.

G. Bührer-Thierry, Ch. Mériaux, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2010.

L. Halphen, *Charlemagne et l'Empire carolingien*, Paris, Albin Michel, 1995 (1947).

L'Europe au XVII^e siècle

Jan SYNOWIECKI

lundi 15h-18 h et jeudi 9h-12h

histoire moderne

Ce cours introduit aux grands enjeux politiques, religieux, économiques, culturels et sociaux du XVII^e siècle européen, et vise à rendre compte du passage de l'idéal de la monarchie universelle à la réalité de monarchies nationales et d'États qui cherchent à affirmer leur puissance par la guerre et la diplomatie. En prenant en considération les grands épisodes de l'histoire européenne du XVII^e siècle et en les articulant à des dynamiques au long cours, nous essaierons de comprendre comment l'affirmation de l'État dit westphalien, de la guerre de Trente Ans (1618-1630) à la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), est allée de pair avec des transformations majeures dans l'art de gouverner les peuples.

J. Helie, *Les relations internationales dans l'Europe moderne. Conflits et équilibres européens 1453-1789*, Paris, Armand Colin, 2008.

F. Lebrun, *Le 17^e siècle*, Paris, Armand Colin « U », rééd. 2018.

L'Europe des révolutions (1815-1871)

Armelle ENDERS et Marion CAIRAULT

lundi 12h-15h et mercredi 15h-18h

histoire contemporaine

L'ère des révolutions ne se referme pas avec la défaite de la France napoléonienne en 1815. Les idées libérales continuent à se répandre en Europe, rendent impossible une restauration intégrale de l'ancien régime et mobilisent les nationalités en quête d'indépendance ou d'unité. En 1820, 1830 et en 1848, des mouvements révolutionnaires secouent plusieurs États européens. La « révolution industrielle », qui a commencé en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle, touche également le continent avec une intensité différente selon les régions et bouleverse profondément les sociétés. Si, à l'échelle de l'Europe, la population reste majoritairement rurale, l'urbanisation progresse ; une nouvelle classe sociale, le prolétariat industriel, apparaît ; les chemins de fer et la navigation à vapeur raccourcissent les distances. À la suite de la Grande-Bretagne, la plupart des puissances coloniales européennes abolissent l'esclavage dans leurs colonies et l'impérialisme colonial européen change de modèle.

J.C. Caron et M. Vernus, *L'Europe au XIX^e siècle. Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Paris, Armand Colin, 2015.

Q. Deluermoz, *La France contemporaine. 3. Le crépuscule des révolutions, 1848-1871*, Paris, Points, 2014.

E. Hobsbawm, *L'ère des Révolutions (1789-1848)*, Paris, Fayard, 1970 [1962].

E. Hobsbawm, *L'ère du capital (1848-1875)*, Paris, Fayard, 1978 [1975].

J. Osterhammel, *La transformation du monde : une histoire globale du XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2017.

Histoire contemporaine de la Méditerranée

Caroline DOUKI

jeudi 15h-18h et vendredi 15h-18h

histoire contemporaine

Ce cours propose des clefs pour comprendre les enjeux politiques, économiques, sociaux et migratoires qui, depuis quelques années, ont remis la Méditerranée au centre des débats d'actualité et au cœur d'importants renouvellements historiographiques. En prenant en compte les deux derniers siècles, il montrera comment l'espace méditerranéen est un monde de circulations et de contacts permanents, dans l'échange réciproque comme dans la conflictualité. Il reviendra sur l'histoire complexe des économies, des sociétés, des États, des mouvements nationaux et transnationaux, en faisant une place aux rapports coloniaux, aux luttes politiques et sociales, aux échanges culturels.

J. Carpentier, F. Lebrun (éd.), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Point-Seuil, 2001.

Histoire politique et sociale de la France, 1914-1991

Marie-Cécile BOUJU

mercredi 9h-12h et 15h-18h

histoire contemporaine

La France contemporaine au XX^e siècle, de la Première Guerre mondiale à la chute de l'URSS, connaît les mêmes soubresauts que les autres pays européens – perte de rang sur la scène internationale, guerres mondiales, Guerre froide, décolonisation –, mais avec des traits spécifiques, en termes politiques, sociaux et culturels. Ce cours analysera à travers ces événements la manière dont la société française a vécu et réagi.

Les Grandes Guerres 1914-1945, Paris, Belin, 2012 ou 2014.

S. Bernstein et M. Winock (dir.), *Histoire de la France politique. 4 : La République recommencée de 1914 à nos jours*, Paris, Editions Points, 2017.

D. Borne, *Histoire de la société française depuis 1945*, Paris, A. Colin, 2000.

R. Schor, *Histoire de la société française au XX^e siècle*, Paris, Belin, 2004.

Dictionnaire critique de la République, Flammarion, 2007.

§ Civilisations dans l'histoire

Nourrir le monde : paysans et agriculture en longue durée

Renaud SEYFRIED

1^{er} groupe : vendredi 9h-10h30 ; 2^e groupe : vendredi 10h30-12h

Ce cours propose un panorama de l'histoire des paysanneries et de l'agriculture dans le monde sur le temps long. La manière dont les hommes produisent leur subsistance structure profondément les sociétés humaines. Aussi l'étude des paysans et de l'agriculture permet-elle d'aborder plusieurs millénaires d'histoire depuis la constitution des civilisations agraires jusqu'aux bouleversements techniques, démographiques et sociaux de l'ère industrielle. On s'intéressera, dans une perspective comparative, autant aux structures, aux éléments de stabilité, qu'aux transformations et aux révolutions qui ont transformé les manières de produire et les sociétés paysannes.

M. Mazoyer, L. Roudard, *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à nos jours*, Paris, Seuil « Points », 2020

Introduction à l'histoire des civilisations

Guillaume ROUBAUD-QUASHIE

1^{er} groupe : lundi 9h-10h30 ; 2^e groupe : lundi 10h30-12h

À travers cet enseignement, il s'agira de proposer un regard sur la pluralité des sociétés humaines depuis le Néolithique jusqu'à nos jours, à travers l'Afrique, l'Amérique, l'Europe, l'Asie... Le parcours envisagera aussi bien les aspects économiques et matériels que les croyances et les systèmes politiques, tout en faisant leur place aux cadres géographiques dans lesquels s'inscrivent ces phénomènes. Si

l'approche en termes de « civilisations » implique une approche en longue durée, sensible à « ce qui, à travers des séries d'économies, des séries de sociétés, *persiste* à vivre en ne se laissant qu'à peine et peu à peu infléchir » (Fernand Braudel), le cours s'attardera sur quelques moments charnières afin de mêler ruptures et continuités.

§ Entrée à l'Université (méthodologie fondamentale)

Cet enseignement obligatoire en L1 Histoire et en double cursus Histoire-Anglais vise à mettre en place les grands cadres permettant de vivre et d'étudier à l'Université. De l'organisation du temps de travail à la découverte des ressources de la bibliothèque universitaire, de la prise de parole en public à la rédaction de textes longs, de la vie collective dans le respect de toutes et de tous aux méthodes de travail (lecture, prises de notes...), sans oublier les questions d'orientation, il s'agit d'accompagner l'entrée dans un monde nouveau : l'université.

Groupe 1	mardi 9h-10h30	Pauline Peretz
Groupe 2	mardi 10h30-12h	Pauline Peretz
Groupe 3	mercredi 12h-13h30	Vincent Milliot
Groupe 4	mercredi 13h30-15h	Vincent Milliot
Groupe 5	jeudi 15h-16h30	Pauline Peretz
Groupe 6	jeudi 16h30-18h	Vincent Milliot

§ Transdisciplinaire

Techniques médiévales : une approche pluridisciplinaire

Catherine VERNA
mercredi 9h-12h

Dès 1935, Marc Bloch et Lucien Febvre, créateurs de la revue des *Annales* HSS, insistant sur l'importance qu'il y a à connaître les techniques dont dispose une civilisation pour en comprendre les fondements et l'évolution, précisaient que seule une démarche pluridisciplinaire permettait à l'historien d'enquêter sur les techniques. C'est pourquoi l'approche des techniques médiévales à l'origine de ce cours, se fondant sur le premier numéro spécial de la revue des *Annales* (1935), nous entraînera sur des terrains d'enquête différents : l'histoire et ses archives, l'archéologie, mais aussi l'anthropologie et leurs terrains respectifs, l'histoire des sciences médiévale et ses savoirs complexes parfois complémentaires des savoirs techniques, l'archéométrie et l'analyse des matériaux (en évoquant le laboratoire que constitue des grandes cathédrales, et en particulier le chantier de Notre-Dame), le centre de restauration des Musées de France et leur reconstitution des techniques picturales. Des dossiers nous permettront d'aborder ces croisements complexes : le moulin et la forge de village (à partir de l'article de Marc Bloch de 1935), les ingénieurs de la Renaissance (un dossier à Léonard de Vinci, entre autres...)

Histoire et musique

François PINEAU
lundi 18h-21h

Qu'on le nomme tempo ou date, rythme ou siècle, cadence ou âge, histoire et musique partagent un même fondement : le temps. Le détour par la musique nous permettra d'éclairer l'évolution, dans le temps, des sociétés humaines. De certaines sociétés humaines : ce cours traitera principalement d'une histoire contemporaine de la musique (XIX^e et XX^e siècles) et il sera centré sur les espaces européens et nord-américains. Nous verrons l'histoire de certains genres musicaux, de certains instruments, des nombreuses pratiques populaires de la musique, mais aussi des bouleversements techniques (l'enregistrement, par exemple, pose la question, fondamentale en histoire, des sources), en veillant à les inscrire dans leurs contextes, culturels, bien sûr, mais aussi économiques, sociaux et politiques. Ce

cours sera enrichi par des exposés hebdomadaires et validé par de fréquents contrôles de connaissances.

Histoire et sociologie

Éliane LE PORT

mardi 15h-18h

N. B. 1^{re} séance : 22 septembre

Ce cours propose d'étudier les relations entre l'histoire et la sociologie depuis la fin du XIX^e siècle. Il reviendra sur quelques polémiques qui ont balisé cette relation, sur les points de rencontre, et étudiera les emprunts réciproques aux concepts, aux techniques et aux objets de chacune des disciplines. À travers la réalisation d'une enquête, nous appréhenderons également la place des sources orales dans la construction de ces deux disciplines.

Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour "l'entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 226-257.

https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966

Céline Béraud et Baptiste Coulmont, *Les courants contemporains de la sociologie*, Paris, PUF, 2008 notamment la quatrième partie « Histoire et sociologie » (p. 132-167)

Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 1992.

Christian Delacroix (et alii), *Historiographies I et Historiographies II, Concepts et débats*, Paris, Folio Histoire, 2010 : articles « Socio-histoire » (p. 618-623) et « Sociologie et histoire » (p. 625-635).

Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2008

Florence Descamps (dir.), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny, Bréal, 2006

§ EC spécifique double cursus anglais-Histoire

Impérialisme et post-impérialisme britanniques et américains

Rémy BETHMONT et Pauline PERETZ

jeudi 12h-15h

Dans ce cours de L1 réservé aux étudiants de la double licence anglais-histoire, deux impérialismes majeurs du XX^e siècle, britannique et américain, seront interrogés en vis-à-vis, ainsi que leurs modes de contestation et de survivance contemporaines. L'Empire britannique a légué à la Grande-Bretagne contemporaine une certaine image d'elle-même qui résiste à la décolonisation et à la perte de son statut de puissance mondiale grâce notamment à des stratégies de soft power et qui explique en partie l'histoire compliquée des relations entre la Grande-Bretagne et l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans la saga du Brexit, on trouve notamment la survivance d'une certaine conscience impériale. De leur côté, les États-Unis ont pensé leur aventure impériale tardivement, et par opposition au modèle proposé par la Couronne britannique et les autres nations européennes. Ils ont imaginé un impérialisme fondé sur l'expansion commerciale et la diffusion de leur soft power, eux aussi contestés au fur et à mesure d'un engagement sans commune mesure dans les affaires du monde. Pourtant le pouvoir d'attraction américain demeure.

*sur les États-Unis :

Mary Beth Norton, *A People and a Nation*, Wadsworth Publishing, 9^e édition, 2011

Yves-Henri Nouailhat, *Les États-Unis et le monde au XX^e siècle*, Armand Colin « coll. U », 2000

Dennis Merrill, Thomas G. Paterson, eds, *Major Problems in American History : Major Problems in American Foreign Relations*, Houghton Mifflin, 1990.

*sur la Grande-Bretagne :

Emmanuelle Avril et Pauline Schnapper, *Le Royaume-Uni au XXI^e siècle: mutations d'un modèle*, Ophrys, 2014.

N. J. Crowson, *Britain and Europe: a Political History since 1918*, Routledge, 2010.

David Reynolds, *Britannia Overruled: British Policy and World Power in the Twentieth Century*, Longman, 2000.

Second semestre

§ Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire de documents

Les origines du royaume des Francs (V^e-IX^e siècle)

Anne-Marie HELVETIUS

mercredi 9h-12h et 15h-18h

histoire médiévale

À partir des plus anciens documents conservés, ce cours présentera la manière dont le royaume des Francs s'est constitué et organisé à partir de Clovis pour se développer en Empire sous Charlemagne et ses successeurs. Tous les aspects de la vie quotidienne des hommes et des femmes de l'époque seront abordés, y compris les arts et la culture. Les documents proposés intégreront des textes, mais aussi des sources iconographiques et archéologiques.

S. Lebecq, *Les origines franques (V^e-IX^e siècles)*, Paris, Points Histoire, 1990.

P. Périn, L.-C. Feffer, *Les Francs*, 2 vol., Paris, A. Colin, 1987.

I. Bardiès-Fronty, C. Denoël et I. Villela-Petit (dir.), *Les temps mérovingiens. Trois siècles d'art et de culture (451-751)*, Catalogue d'exposition, Paris, 2016.

La société d'Ancien Régime (XVII^e-XVIII^e siècles)

Thomas PASQUIER et François PINEAU

lundi 9h-12h et jeudi 9h-12h

histoire moderne

L'Ancien Régime n'est pas seulement un régime politique, c'est aussi un ordre social et culturel, très différent de la société contemporaine. En mettant l'accent sur le règne personnel de Louis XIV (1661-1715), on analysera le fonctionnement de cette société marquée par le poids des privilèges et de l'ordre seigneurial, l'importance des pratiques et croyances religieuses, et l'ambition absolutiste d'une monarchie qui rêve de puissance et de gloire.

F. Lebrun, *Nouvelle histoire de la France moderne, t. 4, La puissance et la guerre (1661-1715)*, Paris, « Points » Seuil, rééd. 2016.

V. Milliot, Ph. Minard, *La France d'Ancien régime. Pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2018.

Histoire de la France coloniale, XIX^e-XX^e siècle

Emmanuelle SIBEUD et une 2^e enseignante à désigner

mardi 12h-15h et vendredi 12h-15h

histoire contemporaine

Au XIX^e et au XX^e siècle, la France se définit tout à la fois comme un État-nation européen et comme une puissance coloniale à l'échelle mondiale. À partir de différents types de documents, ce cours examinera comment ces deux dimensions se sont combinées entre elles et avec d'autres logiques, notamment locales et internationales. Il évoquera de façon thématique les principales évolutions politiques et sociales et les mutations économiques et culturelles qui transforment en profondeur la société française métropolitaine, mais aussi les sociétés coloniales qui se constituent dans les colonies.

Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954*, Paris, La Découverte, 2004 [1991].

Guerre et paix au XX^e siècle

Ugo CHAMPAGNE et Marie-Anne MATARD-BONUCCI

mardi 9h-12h et vendredi 9h-12h

histoire contemporaine

Ce cours interroge, dans une perspective d'histoire totale, les enjeux, les formes et les conséquences des conflits internationaux au XX^e siècle : guerres dites mondiales ; guerres civiles ; guerres de conquêtes et d'indépendance, guerres d'extermination. Il propose une réflexion sur les acteurs (des conflits et de la paix) que ceux-ci soient militaires ou civils, sur les modifications que les conflits imposent aux sociétés, sur les

modalités de sortie de guerre. Prétexte pour visiter (ou revisiter) l'histoire d'un long XX^e siècle, ce cours permettra aussi l'apprentissage du commentaire de document historique, exercice essentiel pour les études universitaires en histoire.

Alya Aglan, Robert Frank (dir.), *La guerre-monde (1937-1947)*, 2 volumes, Point-Gallimard.

Cabanes Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre. Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.

§ Histoire du monde

Le monde méditerranéen à l'époque romaine (III^e siècle avant – III^e siècle après J.-C.)

Joëlle PRIM

jeudi 9h-12h

Ce cours propose de découvrir les principaux aspects de la constitution et de l'organisation de l'Empire romain, qui a dominé le monde méditerranéen entre le III^e siècle avant J.-C. (début de la conquête extra-italique) et le V^e siècle après J.-C. (chute de l'Empire romain). Ce vaste empire, qui résulte indéniablement d'une entreprise de conquête, eut la particularité d'être le premier à unifier juridiquement et civiquement un territoire d'une immense diversité linguistique et culturelle. Ce cours sera donc l'occasion de revenir sur ce que la notion d'empire recouvre dans ce cas de figure, et d'aborder la manière dont les Romains envisageaient le « monde habité » sur lequel ils exerçaient leur hégémonie. Ce sera aussi l'occasion d'aborder la notion de « Romanisation » dans toute sa complexité. Au-delà de l'imposition par la force d'un modèle dominant depuis le centre (Rome) vers la périphérie (les provinces), ce processus suscita un complexe mélange de résistance et de rejet, mais aussi d'assimilation, d'acculturation, voire de « créolisation ». Nous verrons aussi comment le pouvoir central romain a su composer et s'adapter à cette diversité, lui permettant ainsi de maintenir son empire pendant près d'un millénaire. Enfin, nous verrons quelles furent les relations de cet ensemble territorial avec les peuples, royaumes et empires qui se déployaient au-delà de ses frontières.

C. Nicolet, *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, 1988.

C. Badel, *Atlas de l'Empire romain. Construction et apogée, 300 av. J.-C.-200 apr. J.-C.*, Paris, 2012.

P. Veyne, « Y a-t-il eu un impérialisme romain », *MEFRA*, 87, 1975, p. 793-855.

L'Amérique préhispanique, des premiers centres urbains à l'apogée des empires aztèque et inca (XXX^e siècle av. J.-C. – XVI^e siècle apr. J.-C.)

David BARREIRO

lundi 12h-15h

Ce cours propose d'étudier les principaux phénomènes qui ont marqué l'histoire de l'Amérique préhispanique, et plus particulièrement ses deux principaux foyers de civilisation : la Mésoamérique et les Andes. Nous nous intéresserons principalement à la politique, l'économie et la religion des civilisations successives qui se sont développées dans ces zones géographiques distantes de plusieurs milliers de kilomètres. Notre analyse se fondera sur les informations contenues dans les codex amérindiens et les chroniques espagnoles des XVI^e-XVII^e siècles et sur les vestiges archéologiques découverts sur le terrain depuis le début du XX^e siècle. Une approche comparative permettra d'appréhender les parallèles qui existent entre ces deux aires culturelles distinctes tout en mettant en évidence les divergences de choix caractérisant certaines sociétés contemporaines.

C. Duverger, *La Méso-Amérique : art et anthropologie*, Paris, Flammarion, 1999

R. Stone-Miller, *L'art des Andes : de Chavín aux Incas*, Paris, Thames et Hudson, 1996

De l'Empire à la Fédération : l'État et la population russes à travers les régimes, XIX^e-XXI^e siècle

Maria TARASOVA

mardi 9h-12h

Ce cours abordera l'histoire des trois Russies : impériale des Romanov, soviétique, et contemporaine fédérale. Il proposera de suivre la construction de l'État russe au cours des deux derniers siècles, d'étudier et de comparer les trois régimes qu'a successivement traversés le pays, en s'interrogeant sur les continuités et les ruptures nées de ces bouleversements politiques. Le cours s'intéressera tout particulièrement à la participation de la société russe aux transitions politiques, pacifiques comme révolutionnaires, ainsi qu'aux effets que ces transformations ont eus sur elle. Il s'agira d'explorer les causes, les moyens et les limites de la mobilisation face à l'autoritarisme de l'État ; d'identifier les forces principales ayant joué un rôle dans ces changements ; et de s'interroger sur le destin des groupes de population fragilisés et marginalisés par chacun de ces trois régimes.

Michel Heller, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Éditions Perrin, « Tempus », 2015.

Richard Pipes, *Les Révolutions russes*, Paris, Éditions Perrin, 1990.

Nicolas Werth, *Histoire de l'Union soviétique de Khrouchtchev à Gorbatchev*, Paris, PUF, 1998, coll. « Que sais-je ? »

L'Atlantique au XVIII^e siècle

Marie-Élisabeth JACQUET

lundi 9h-12h

Dans le cadre de cette initiation aux horizons larges de l'histoire mondiale, on se propose d'étudier l'espace géographique, mais aussi économique, religieux, géopolitique de premier plan que constitue l'Atlantique au XVIII^e siècle. Entre ses rives se joue une compétition internationale féroce, notamment entre la France et l'Angleterre. La maîtrise de l'océan, des techniques de navigation, des ports et des circuits marchands sont cruciaux. La traite des esclaves et le trafic colonial structurent l'ensemble, tandis que la traversée de la mer reste soumise à de nombreux aléas. Entre circulations, confrontations et métissages, l'Atlantique au XVIII^e siècle offre un point d'entrée de choix dans la compréhension d'une histoire globale, mondiale, dépassant les seules frontières des États. On étudiera notamment les modalités de l'aventure maritime et du grand commerce transocéanique, les circuits marchands, mais aussi les sociétés et populations prenant part à cette concurrence des empires.

P. Brioist, *L'Atlantique au XVIII^e siècle*, Neuilly, Atlande, 2007.

Histoire des génocides à l'époque contemporaine

Giordano BOTTECCHIA

lundi 15h-18h

Ce cours se propose, dans une perspective d'histoire comparée, de revenir sur les grands génocides qui jalonnent l'histoire du XX^e siècle. Après une réflexion préalable sur le droit et les interprétations des notions de génocide et de crimes contre l'humanité on étudiera plusieurs épisodes de manière détaillée - Héréros et Namas, Arméniens, Juifs et Tsiganes, Tutsis - en mettant en lumière singularités et point commun. On reviendra enfin sur les questions de « mémoire » relatives à ces crimes de masse.

B. Bruneteau, *Un siècle de génocides. Des Hereros au Darfour (1904-2004)*, Paris, Armand Colin, 2016.

L'Afrique des villes

Emmanuelle SIBEUD

jeudi 12h-15h

Ce cours propose une initiation à l'histoire moderne de l'Afrique entendue au sens large à partir de l'étude de ses plus grandes villes. Il procédera par une succession d'études de cas sur tout le continent et du

XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle. Contre l'idée selon laquelle la ville serait une structure occidentale tardivement importée, on insistera sur la diversité des modèles et on fera de chaque ville étudiée un point d'observation pour analyser des évolutions plus amples.

François-Xavier Fauvelle et Isabelle Surun (dir.), *Atlas historique de l'Afrique. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Autrement, 2019

John Iliffe, *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, « Champs », 1997 [1995].

§ Transdisciplinaire

Histoire ancienne et jeux vidéo

Marie-Pierre DAUSSE

mardi 15h-18h

À partir de jeux vidéo très variés (de *Hammurabi* en 1973 jusqu'à *Humankind* aujourd'hui, en passant par les séries *Caesar*, *Civilization*, *Assassin's Creed*, *Total War Rome*, *Imperator : Rome* ou des jeux plus confidentiels dont certains sont développés par des universitaires), il s'agira d'examiner de manière critique, non pas tant la plus ou moins grande historicité de ces jeux que les modalités par lesquelles la culture antique et l'histoire ancienne sont véhiculées et reçues. Les jeux vidéo deviennent un élément prédominant de l'histoire publique, au même titre que le cinéma, l'audiovisuel et la bande dessinée... La participation à ce cours suppose une démarche active et motivée. Il n'est en revanche pas du tout obligatoire d'avoir une expérience étendue préalable de *gamer*. Mais il sera nécessaire de jouer dans le cadre des études de cas proposées qui fonctionneront régulièrement en ateliers par petits groupes. Ces ateliers devront produire un jeu narratif simple sur des bases historiques scientifiquement fondées en utilisant Twine, un outil numérique en open source d'un usage accessible à tou.te.s.

Q. Deluermoz, P. Singaravelou, « La console et le tableau », dans *Pour une histoire des possibles*, Paris, Le Seuil, 2016, chapitre 11.

L. Anglade, « La représentation de l'Antiquité dans les jeux vidéo dits historiques », dans *Antiquipop. La référence à l'Antiquité dans la culture populaire contemporaine*, Lyon 2018. Actes publiés en ligne sur Openedition.

https://books.openedition.org/momeditions/3356?fbclid=IwAR2EFjAwIivQki1Gg_X3mZxq4cmO6fRmpZ4aW9imMnZ-dMqpV_S_ienLdtYI

Une ludographie complète sera fournie lors du premier cours.

Histoire et cinéma. L'Ancien Régime et la Révolution française au cinéma

Jan SYNOWIECKI

lundi 15h-18h

En 1952, Jean-Paul Gorce écrivait de façon quelque peu provocatrice : « le cinéma de l'Ancien Régime est à la culture française ce que le western est à la culture américaine ». Au-delà du fait que les films sur l'Ancien Régime puis sur la Révolution française ont durablement nourri notre imaginaire, il faut souligner combien les représentations visuelles de ces périodes ont changé depuis la naissance du cinématographe, et combien elles ont suivi les renouveaux historiographiques des dernières décennies. Tout en introduisant aux techniques d'analyse de séquences, ce cours dressera un panorama des représentations de l'époque moderne au cinéma, des *Deux orphelines* (David W Griffith, 1922) à *Un peuple et son roi* (Pierre Schoeller, 2018).

« L'Ancien Régime au cinéma », *Les Cahiers de la Cinémathèque*, n° 51-52, été 1989.

S. Haffemayer (dir.), *Révoltes et révolution à l'écran. Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

Histoire et histoire des arts

Yannick RIPA

mercredi 12h-15h

Quels liens l'histoire et les arts entretiennent-ils, comme le suggère du reste cet intitulé, ou, selon une formule peu élégante : qu'est-ce que l'histoire fait aux arts et réciproquement ? En quoi, par ailleurs, ceux-ci sont-ils des sources pour la recherche historique et comment, ainsi considérées, peuvent-ils et doivent-ils être utilisés ? Arts « officiels », de propagande, de commande, expressions de la subjectivité de leur créateur ou de leur créatrice, reflets d'une époque et des mœurs de leur public, du degré aussi de la liberté d'expression (censure, autocensure, conditions matérielles et financières, normes sociales et genrées...), toutes ces données se croisent et s'additionnent à la confluence d'une histoire socio-politique et culturelle, dessinant aussi une histoire des mentalités, des sensibilités et des représentations. Le XIX^e siècle, qualifié de siècle des révolutions, mérite aussi de l'être sur cette question, multipliant les ruptures et les innovations, créant, en sa fin, le 7^e art — le cinéma — invitant à prolonger cette étude, centrée sur la France, au siècle suivant.

C. Barbillon, F-R. Martin, R. Recht, P. Senechal, *Histoire de l'art en France au XIX^e siècle*, Paris, IHNA, Collège de France, La Documentation française, 2008.

J. Lyon- Caen, *La Griffé du temps. Ce que l'histoire peut dire de la littérature*, Paris, Gallimard, 2019.

J. C. Yon, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Colin, 2010.

* * *

HORAIRE DES COURS DE PREMIERE ANNEE

S1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Civilisations 9h-10h30 / 10h30-12h <i>G. Roubaud-Quashie</i>	Entrée à l'univ. groupes 1 et 2 <i>P. Peretz</i>	Initiation métho. hist. contemporaine <i>M.-C. Bouju</i>	Initiation métho. hist. moderne <i>J. Synowiecki</i>	Civilisations 9h-10h30 / 10h30-12h <i>R. Seyfried</i>
			Transdisciplinaire <i>C. Verna</i>		
12h-15h	Initiation métho. hist. contemporaine <i>A. Enders / Cairault</i>		Entrée à l'univ. groupes 3 et 4 <i>V. Milliot</i>	EC spécifique histoire / anglais <i>P. Peretz / R. Bethmont</i>	Transdisciplinaire <à déterminer>
15h-18h	Initiation métho. hist. moderne <i>J. Synowiecki</i>	Initiation métho. DC hst/scpo <i>M. Gravel</i>	Initiation métho. hist. contemporaine <i>A. Enders / Cairault</i>	Initiation métho. DC hst/scpo <i>M. Gravel</i>	Initiation métho. hist. contemporaine <i>C. Douki</i>
		Transdisciplinaire <i>É. Le Port</i>	Initiation métho. hist. contemporaine <i>M.-C. Bouju</i>	Initiation métho. hist. contemporaine <i>C. Douki</i>	
				Entrée à l'univ. groupes 5 et 6 <i>P. Peretz / V. Milliot</i>	
18h-21h	Transdisciplinaire <i>F. Pineau</i>	Initiation métho. hist. ancienne <i>A. Mészáros</i>			
	Initiation métho. hist. ancienne <i>A. Mészáros</i>				

S2	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Initiation métho. hist. moderne <i>Th. Pasquier</i>	Initiation métho. DC hst/scpo <i>M.-A. Matard-Bonucci</i>	Initiation métho. hist. médiévale <i>A.-M. Helvétius</i>	Initiation métho. hist. moderne <i>F. Pineau</i>	Initiation métho. DC hst/scpo <i>U. Champagne</i>
	Hist. du monde <i>M.-É. Jacquet</i>	Hist. du monde <i>M. Tarasova</i>		Hist. du monde <i>J. Prim</i>	
12h-15h	Hist. du monde <i>D. Barreiro</i>	Initiation métho. hist. contemporaine <i>E. Sibeud</i>	Transdisciplinaire <i>Y. Ripa</i>	Hist. du monde <i>E. Sibeud</i>	Initiation métho. hist. contemporaine <à déterminer>
15h-18h	Hist. du monde <i>G. Bottecchia</i>	Initiation métho. hist. ancienne <à déterminer>	Initiation métho. hist. médiévale <i>A.-M. Helvétius</i>	Hist. du monde <à déterminer>	Hist. du monde <à déterminer>
	Transdisciplinaire <i>J. Synowiecki</i>	Transdisciplinaire <i>M.-P. Dausse</i>			
18h-21h				Initiation métho. hist. ancienne <à déterminer>	

DEUXIEME ANNEE DE LICENCE (L2)

STRUCTURE DE LA FORMATION

§ Troisième semestre (S3)

UE7	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE8	<i>Mineure 1</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 2</i>	3 heures	3 ECTS
UE9	<i>Préprofessionnalisation (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Quatrième semestre (S4)

UE10	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11	<i>Mineure 3</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 4</i>	3 heures	3 ECTS
UE12	<i>Stage et compétences professionnelles (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin : méthodologie ou lectures</i>	3 heures	3 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Introductions aux époques historiques

Ces cours constituent la colonne vertébrale de la deuxième année d'histoire. Ils ont pour vocation d'initier les étudiantes aux quatre périodes — ancienne, médiévale, moderne et contemporaine — en parcourant les espaces géographiques et temporels qui leur correspondent, mais aussi en proposant une initiation aux grands thèmes de la recherche. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre un cours d'introduction à la période contemporaine. Elle doit choisir quatre autres introductions dans les trois autres périodes (ancienne, médiévale, moderne), en s'assurant de valider au moins un cours dans chacune de ces trois périodes.

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Ces enseignements font connaître les spécificités de certains métiers et préparent une future insertion professionnelle. Les cours proposés concernent les métiers suivants : enseignement secondaire ; journalisme ; métiers du patrimoine et des archives ; préparation aux concours administratifs (cat. A et B) ; sensibilisation à l'histoire publique.

§ Langues

Les règles sont les mêmes qu'en première année de licence.

§ Les cours de la mineure

Au moment de commencer sa L2, l'étudiante doit choisir sa matière « mineure ». Elle peut choisir histoire, ce qui lui permettra de renforcer sa formation en cette matière, ou choisir une autre matière parmi les suivantes : littérature, géographie, sociologie et anthropologie, science politique, science de l'éducation.

Les étudiantes qui choisissent une autre matière qu'histoire devront s'assurer de suivre le programme de mineure offert par le département de la matière qu'elles ont choisie. Elles doivent suivre les règles de ce département pour tout ce qui concerne leur choix de cours, les inscriptions et les conditions de réussite.

LISTE DES COURS (L2)

Introductions

§ histoire ancienne

Les royaumes hellénistiques (IV^e siècle avant J.-C. – I^{er} siècle avant J.-C.) – Marie-Pierre DAUSSE (1^{er} semestre)

L'esclavage dans le monde romain – Claudia MOATTI (1^{er} semestre)

<à déterminer> (1^{er} semestre)

Les sociétés grecques (VIII^e – III^e siècles avant J.-C.) – Romain GUICHARROUSSE (2^e semestre)

Le Proche-Orient dans l'Antiquité tardive (III^e – VII^e s. apr. J.-C.) – Catherine SALIOU (2^e semestre)

§ histoire médiévale

Byzance, Occident et Islam : de l'Empire romain au monde médiéval (V^e-X^e siècle) – Bénédicte LESIEUR (1^{er} semestre)

La France au Moyen Âge – Maxime L'HERITIER (1^{er} semestre)

Vivre, travailler et consommer au village : quelle histoire des campagnes médiévales (XII^e-XV^e s.) ? – Catherine VERNA (1^{er} semestre)

Introduction à l'histoire du Moyen Âge – Boris BOVE (2^e semestre)

Culture, religion et société dans l'occident médiéval (XIII^e-XV^e siècle) – Benoît DESCAMPS (2^e semestre)

§ histoire moderne

Les monarchies française et espagnole de 1598 à 1715 – Stéphane GUERRE (1^{er} semestre)

La France du XVIII^e siècle – <à déterminer> (1^{er} semestre)

L'État en France et en Angleterre 1640-1715 – Stéphane GUERRE (2^e semestre)

Les mondes du travail, 1700-1830 (France, Angleterre et colonie) – <à déterminer> (2^e semestre)

Protestants et protestantisme en Europe au XVI^e siècle – Marie-Élisabeth JACQUET (2^e semestre)

§ histoire contemporaine

Les Amériques latines au XX^e siècle : nations, dépendances, émergence – Armelle ENDERS (1^{er} semestre)
Histoire du Maghreb à la période contemporaine (XVIII^e-XX^e siècles) – Margo STEMMELIN (1^{er} semestre)
L'histoire du genre, France, XIX^e siècle – Yannick RIPA (1^{er} semestre)
<à déterminer> – Tramor QUEMENEUR (1^{er} semestre)
Histoire mondiale des migrations, XIX^e-XX^e siècles – Caroline DOUKI (2^e semestre)
Histoire de l'Égypte contemporaine (1805-2011) – Valérie POUZOL (2^e semestre)
Les minorités aux États-Unis depuis la guerre de Sécession : discriminations et luttes – Pauline PERETZ (2^e semestre)
Histoire de la France au XIX^e siècle – Yannick RIPA (2^e semestre)

Préprofessionnalisation (M3P)

Métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées, monuments historiques, archéologie, patrimoine immatériel) – Christian HOTTIN et Françoise JANIN (1^{er} semestre)
Enseigner l'histoire à l'école, au collège et au lycée. Enjeux et pratiques – Marie-Albane DE SUREMAIN (1^{er} semestre)
Journalisme – Flavien BORIES (1^{er} semestre)
Découverte des métiers de l'action publique : enjeux et pratiques du XIX^e siècle à nos jours – Caroline DOUKI (2^e semestre)
L'histoire sous d'autres formes – Guillaume MAZEAU (2^e semestre)

Tremplin

Méthodologie lectures critiques : décolonisations – Emmanuelle SIBEUD (2^e semestre)
Tremplin Master : lectures critiques – Vincent MILLIOT (2^e semestre)
Méthodologie renforcée : histoire du conflit israélo-palestinien – Valérie POUZOL (2^e semestre)

Double cursus Histoire- Science politique

Justice, injustice, mouvements sociaux : au croisement de l'histoire et de la théorie politique – Sylvain PATTIEU et Vanessa NUROCK (2^e semestre)

DESCRIPTION DES COURS (L2)

Premier semestre (S3)

§ Introductions

Les royaumes hellénistiques (IV^e siècle avant J.-C. – I^{er} siècle avant J.-C.)

Marie-Pierre DAUSSE

mardi 15h-18h

histoire ancienne

Les conquêtes d'Alexandre entraînent des bouleversements majeurs dans le monde grec et la naissance des royaumes hellénistiques. En 30 avant J.-C. disparaît le dernier royaume hellénistique avec la mort de la reine Cléopâtre VII. À partir d'une documentation variée, nous évoquerons les problématiques essentielles

de ces trois siècles d'histoire, en nous attachant à montrer les particularités de chaque royaume. Il sera question, par exemple, des différents cadres et échelles de pouvoirs ou encore de la rencontre entre les Grecs et les autres populations.

P. Frohlich, *Les Grecs en Orient. L'héritage d'Alexandre (IV^e-I^{er} av. J.C.)*, dossier 8040 de la documentation photographique, Paris 2004

L. Sève, *Atlas du monde hellénistique (336-31 av. J.-C.). Pouvoir et territoires après Alexandre le Grand*, Paris, Autrement, 2011.

M.F. Baslez, *Histoire politique du monde grec*, Paris, Nathan, 1994.

L'esclavage dans le monde romain

Claudia MOATTI

lundi 12h-15h

histoire ancienne

La pratique de l'esclavage a structuré les sociétés antiques. Pour les Romains, par exemple, la première division du droit des personnes était la distinction entre libres et esclaves. Quelle était leur conception particulière de l'esclavage ? À quoi étaient employés les esclaves ? Quel contrôle était exercé sur eux ? Que signifiait « posséder » un être humain ? Quelles étaient les formes de résistance ou d'émancipation ? Il s'agira donc d'analyser, dans un esprit comparatiste, cette institution, son évolution, ses fonctions, ses limites à travers toutes sortes de sources : archéologiques, littéraires, juridiques, iconographiques et épigraphiques.

J. Andreau ET R. DESCAT, *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris, Hachette Littératures, 2006.

Byzance, Occident et Islam : de l'Empire romain au monde médiéval (V^e-X^e siècle)

Bénédicte LESIEUR

lundi 9h-12h

histoire médiévale

Entre les V^e et VII^e siècles, l'Empire romain se fragmente et donne naissance à l'Empire byzantin, aux royaumes occidentaux et au califat arabo-musulman. Ces trois civilisations recomposent, chacune à leur manière, l'héritage commun de la civilisation romaine. Elles s'inscrivent dans des cadres territoriaux nouveaux qui connaissent tour à tour expansion, rétractation et fragmentation. Ce cours se propose d'étudier les transformations politiques, économiques, sociales et culturelles qui accompagnent, dans ces trois ensembles, le passage de l'Antiquité tardive au Moyen Âge.

A. DUCELLIER, M. KAPLAN, *Byzance, IV^e-XV^e siècle*, Paris, 1996.

S. COVIAUX, *Le Haut Moyen Âge en Occident (V^e-X^e siècle)*, Paris, 2011.

A. DUCELLIER, F. MICHEAU, *Les pays d'Islam (VII^e-XV^e siècle)*, Paris, 2000.

S. JEHEL, G. JEHEL, *De l'Antiquité au Moyen Âge. Continuités et ruptures (III^e-XII^e siècle)*, Paris, 2009.

La France au Moyen Âge

Maxime L'HERITIER

mardi 18h-21h

histoire médiévale

Ce cours propose de parcourir près de mille ans d'histoire pour étudier la lente transformation du royaume des Francs en royaume de France. Il mettra en place les cadres de l'histoire de médiévale occidentale en développant les aspects politiques, religieux et culturels, mais aussi économiques et sociaux de cette période.

M. Balard, J.-Ph. Genet, M. Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2011 (dernière édition).

C. Gauvard, *La France au Moyen Âge du V^e au XV^e siècle*, 4^e éd., Paris, PUF, 2019 (dernière édition).

Vivre, travailler et consommer au village : quelle histoire des campagnes médiévales (XII^e-XV^e s.) ?

Catherine VERNA

mardi 9h-12h

histoire médiévale

Ce cours de L2 propose une entrée dans l'histoire économique et sociale du Moyen Âge à partir de l'étude des campagnes. Il faudra, sans doute, réviser la définition de « seigneurie » qui est le cadre de vie, de travail et d'échanges du Moyen Âge, puis je vous proposerai d'aborder des thèmes qui sont aussi ceux de la recherche : liberté et non liberté (la question du servage et de l'esclavage) ; environnement et aménagement du territoire (avec la création du village) ; la vie matérielle (les objets dans la maison et l'apport de l'archéologie) ; l'industrie au village (le cas des exploitations minières) ; la question de la consommation paysanne, plus généralement celle des échanges du marché de village aux grandes places d'échanges internationales. Pour chacun de ces thèmes, autour desquels le cours sera organisé, je vous présenterai un bilan des acquis et nous traiterons d'études de cas. Il serait bon d'aborder cette question de L2 avec des cadres chronologiques en place et quelques notions en tête. Ce sont celles que vous avez abordées en « Introduction à l'histoire médiévale » (seigneurie, féodalité....). Je vous propose de relire vos notes et le manuel que vous avez utilisé pour cette *Introduction*. Ce cours est construit afin de consolider vos acquis.

Laurent Feller, *Paysans et seigneurs au Moyen Âge, VIII^e-XV^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2007 (réédition en 2017).

Les monarchies française et espagnole de 1598 à 1715

Stéphane GUERRE

lundi 9h-12h

histoire moderne

Ce cours d'histoire politique propose d'étudier deux monarchies voisines, contemporaines et le plus souvent ennemies pendant cette période, avant de s'unir contre le reste de l'Europe lors de la guerre de Succession d'Espagne. Si l'Espagne au XVII^e siècle est considérée comme une « monarchie composite », la France est longtemps apparue comme le modèle de l'État absolu, unitaire et homogène. Le cours aura pour ambition de vérifier la pertinence de cette distinction et explorera les liens de parenté existant entre deux constructions politiques qui, malgré leur forte rivalité, se sont beaucoup influencées l'une l'autre (NB : domaine colonial exclu).

F. Hildesheimer, *Du Siècle d'or au Grand siècle. L'État en France et en Espagne, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Flammarion « Champs », 2000

B. Bennassar et B. Vincent, *Le temps de l'Espagne, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Hachette « Pluriel » Poche, 2011

F. Lebrun, *Nouvelle histoire de la France moderne, t. 4, La puissance et la guerre (1661-1715)*, Paris, « Points » Seuil, rééd. 2016.

La France du XVIII^e siècle

<à déterminer>

mercredi 12h-15h

histoire moderne

De la mort de Louis XIV en 1715 à l'annonce de la convocation des États généraux en 1788, le temps est aussi court que les bouleversements de la société française sont profonds. La population française s'accroît et l'alphabétisation se développe peu à peu, le commerce colonial et les débuts de l'industrialisation portent une croissance économique nouvelle, tandis qu'un nouvel esprit critique s'épanouit à travers la philosophie des Lumières. Mais ces changements sociaux se heurtent à un régime politique, la monarchie de droit divin, qui peine à se réformer, et aux ordres privilégiés, le clergé et la noblesse, qui défendent ardemment leurs « libertés ».

V. Milliot, Ph. Minard, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Malakoff, « Coursus », Armand Colin, 2018.

A. Zysberg, *Nouvelle histoire de la France moderne, 5 : La monarchie des Lumières (1715-1786)*, Paris, « Points » Seuil, 2016.

L'histoire du genre, France, XIX^e siècle

Yannick RIPA

jeudi 9h-12h (cours à distance)

histoire contemporaine

La chute de l'Empire napoléonien ne conduit pas à la fin de la hiérarchisation des sexes : non seulement le Code civil qui a institutionnalisé, en 1804, cette inégalité n'est pas supprimé, mais le XIX^e siècle la renforce, aussi est-il qualifié de siècle misogyne. Quels effets les normes genrées ont-elles sur le politique dans un pays qui déclare être celui des droits de l'homme, mais aussi dans le quotidien de chacun et de chacune, nécessairement différent selon les classes, voire selon la « race » et/ou la religion. Hier comme aujourd'hui, on ne naît ni homme, ni femme, on le devient, et ce, dans une société qui n'estime normale que l'hétérosexualité. Quelle marge de manœuvre les normes de genre laissent-elles alors ? Quelles stratégies ou combats se mettent en place pour modifier la définition du féminin et du masculin ?

G. Fraisse, M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Le XIX^e siècle, t. IV*, Paris, Plon, 1991.

Y. Ripa, *Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil (1789-1975)*, Paris, Belin, 2020.

Y. Ripa, *Les Femmes, actrices de l'histoire, France, 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2002.

Les Amériques latines au XX^e siècle : nations, dépendances, émergence

Armelle ENDERS

mardi 12h-15h

histoire contemporaine

Vers 1900, les empires espagnol et portugais en Amérique ont complètement cessé d'exister : à la vingtaine de républiques qui ont accédé à l'indépendance entre 1810 et 1830, est venu s'ajouter Cuba, libéré en 1898 de la domination espagnole au terme de la guerre hispano-américaine. Les structures héritées du passé colonial et du XIX^e siècle – la concentration foncière, la pauvreté, la discrimination raciale – sont progressivement, et parfois violemment, remises en cause, comme lors de la Révolution mexicaine qui éclate en 1910, ou à l'occasion de la crise économique et sociale des années 1930. Le renforcement des États se traduit, après 1945, par des politiques de développement qui visent à résoudre les problèmes sociaux, à réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger, à intégrer politiquement les masses. La Révolution cubaine de 1959 fait de la région l'un des « fronts chauds » de la guerre froide et suscite l'intervention des États-Unis qui soutiennent la mise en place de nombreuses dictatures militaires d'extrême droite. Le retour à la démocratie s'accompagne de profondes transformations sociales, culturelles et religieuses. Au-delà des convergences et des traits communs qui unissent la plupart des pays latino-américains, le cours entend insister sur la diversité d'une aire culturelle qui s'étend du Rio Grande (frontière au nord avec les États-Unis) à la Terre de Feu.

F. Chevalier, *L'Amérique latine, de l'Indépendance à nos jours*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1993 2^e édition refondue.

O. Dabène, *L'Amérique latine au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994.

A. Rouquié, *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Le Seuil, Nouvelle édition revue et augmentée, « Points », 1998.

P. Vayssièrre, *L'Amérique latine, de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 1996

Histoire du Maghreb à la période contemporaine (XVIII^e-XX^e siècles)

Margo STEMMELIN

lundi 15h-18h

histoire contemporaine

Utilisée par les géographes arabes de l'époque médiévale pour désigner la région recouvrant les actuels Maroc, Algérie, Tunisie et Libye, la notion de Maghreb connaît récemment un regain d'intérêt historiographique. Habitée par des populations diverses en contact permanent (communautés musulmanes et juives, arabophones et berbérophones), l'Afrique du Nord est l'héritière de traditions culturelles multiples. Son histoire politique est, elle aussi, loin d'être homogène. Alors que l'est est contrôlé par l'Empire ottoman, l'ouest est administré par un sultan ; et à partir du XIX^e siècle, la colonisation européenne ne s'établit pas uniformément dans la région. À l'encontre d'une histoire du Maghreb qui ne correspondrait qu'au moment colonial, ce cours s'attachera au contraire à souligner les effets de continuités et de rupture avec la période moderne et l'histoire nationale de ces pays au XX^e siècle. Il

reviendra ainsi sur l'histoire du Maghreb dans le temps long, en s'intéressant aux circulations des hommes et des femmes, à l'évolution des rapports sociaux, aux échanges culturels et aux transitions politiques.

Jacques Berque, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962

Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002

Charlotte Courreyre, Augustin Jomier, Annick Lacroix, *Le Maghreb par les textes XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2020.

Titre à déterminer

Tramor QUEMENEUR

vendredi 12h-15h

histoire contemporaine

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées, monuments historiques, archéologie, patrimoine immatériel)

Christian Hottin et Françoise Janin

vendredi 9h-12h

Ce cours présente l'histoire, les métiers, les acteurs et les enjeux de ce monde professionnel. Il dispense une culture technique élémentaire en matière de traitement, de signalement et de conservation.

A.-M. Bertrand, *Les Bibliothèques*, Paris, La Découverte, 2007.

S. Coeuré et V. Duclert, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2011.

D. Poulot, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2009.

Ces ouvrages sont disponibles en ligne sur le portail de la bibliothèque universitaire, dans la base Cairn.info.

Enseigner l'histoire à l'école, au collège et au lycée. Enjeux et pratiques

Marie-Albane DE SUREMAIN

vendredi 15h-18h

Ce cours propose une introduction aux métiers de l'enseignement, avec une attention particulière portée à l'enseignement de l'histoire. Il consistera en une présentation des différents niveaux du système éducatif français, avec une mise en perspective historique. Il fera le point sur les enjeux actuels du système éducatif et les finalités attribuées à l'enseignement de l'histoire, à travers l'étude de grandes questions traversant l'école, le collège et le lycée. Certaines d'entre elles, situées à l'intersection entre savoirs scientifiques, savoirs scolaires et attentes portées par la société, peuvent être qualifiées de « sensibles ». Les étudiants seront invités à réfléchir sur des pratiques enseignantes, à travers des études de cas très concrètes. Le cours présentera aussi les cursus pour devenir enseignant.

Antoine Leon, *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, PUF, 2018

Alain Prost, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Le Seuil, L'univers historique, 2013 ?

Journalisme

Flavien BORIES

jeudi 9h-12h

Comment devenir journaliste ? Il y a quelques années, j'étais étudiant, comme vous, dans ce cours, à Paris 8. Il est donc possible avec du travail, de la passion et l'envie sincère de contribuer à notre société, de réussir malgré les difficultés inhérentes au métier. Ensemble, nous découvrirons les différents médias et journalismes. Nous trouverons ce qui vous correspond le mieux selon vos envies, votre style et votre sensibilité. L'école de journalisme n'est pas indispensable, mais c'est une étape qui

favorise l'insertion en milieu professionnel. Nous développerons les forces et les faiblesses de chacune afin que vous trouviez la meilleure porte d'entrée. Si rien ne remplace une année entière de préparation aux concours, nous travaillerons l'actualité, la culture générale et la rédaction d'articles afin de vous familiariser à leurs exigences. Vous rencontrerez des journalistes en activité issus de branches et de milieux divers. Ils retraceront leur parcours et vous pourrez échanger avec eux. L'idée est que vous adoptiez l'état d'esprit d'un journaliste, que vous en compreniez les enjeux et les implications. Vous recevrez des conseils formels et informels pour vous insérer au mieux dans le milieu.

Yannick Pech, *Concours d'entrée en écoles de journalisme*, Studyrama Eds, 2017.

Pascal Lapointe, Christiane Dupont, *Les nouveaux journalistes*, 3^e édition revue et augmentée, Hermann, 2020.

... et l'autobiographie de votre choix, pour développer votre patience et votre courage face à l'adversité.

Deuxième semestre (S4)

§ Introductions

Les sociétés grecques (VIII^e – III^e siècles avant J.-C.)

Romain GUICHAROUSSE

mardi 18h-21h

histoire ancienne

Ce cours propose d'explorer, après quelques repères chronologiques essentiels, l'histoire des sociétés grecques de la naissance des cités au VIII^e siècle jusqu'à leur domination par les successeurs d'Alexandre le Grand. On découvrira les grandes structures et les différents groupes sociaux (citoyens et étrangers, hommes et femmes, libres et esclaves) des cités grecques installées autour de la Mer Égée. Ce parcours permettra de travailler différents types de sources et de revenir sur des débats historiographiques récents.

M.-C. Amouretti et F. Ruze, *Le Monde grec antique*, Paris, 2012.

N. Richer, *Atlas de la Grèce classique*, Autrement, 2017.

Le Proche-Orient dans l'Antiquité tardive (III^e – VII^e s. apr. J.-C.)

Catherine SALIOU

vendredi 9h-12h

histoire ancienne

Ce cours propose de mettre en perspective l'histoire du Proche-Orient en la replaçant dans sa longue durée. Le Proche-Orient a été intégré à l'Empire romain à partir du I^{er} s. av. J.-C. Au III^e s. apr. J.-C., l'affirmation de la puissance de l'Empire perse sassanide confère à cet espace une importance stratégique nouvelle. L'Empire romain entre dans une phase de transformation, qui aboutira progressivement à son éclatement en Occident et à l'émergence de l'Empire byzantin en Orient. Pour le Proche-Orient, c'est une période de prospérité et de croissance, mais aussi de profondes mutations dans tous les domaines, politiques, religieux et culturels. On étudiera ces évolutions jusqu'à la conquête islamique au VII^e s. apr. J.-C.

N. Bel, C. Giroire, Fl. Gombert-Meurice et al. (dir.), *L'Orient romain et byzantin au Louvre*, Paris, Louvre/Actes Sud.

C. Morrisson (dir.), *Le monde byzantin. 330-641*, Paris, PUF, 2004.

A. Sartre-Fauriat, M. Sartre, *Zénobie : de Palmyre à Rome*, Paris, Perrin, 2014.

Introduction à l'histoire du Moyen Âge

Boris BOVE

mardi 15h-18h

histoire médiévale

Le Moyen Âge se définit comme la période qui fait suite à l'Antiquité et précède la Renaissance du XVI^e siècle. Cette période s'ouvre sur l'effondrement de l'Empire romain au V^e siècle et s'achève avec les grandes découvertes à la fin du XV^e siècle. L'objet du cours sera de cerner les grandes évolutions qui ont marqué cette longue période de mille ans, à bien des égards originale et pourtant matrice de la modernité. Il faudra

comprendre par quel processus une Europe profondément rurale, repliée sur elle-même, où l'écrit est rare, plus ou moins christianisée, sans État, divisée en royaumes barbares fragiles, devient chrétienne, urbanisée, savante et structurée en États nations partis à la conquête du monde. Pour ce cours, il est indispensable de posséder et d'avoir lu au moins l'un de ces livres :

C. Gauvard, *La France au Moyen Âge*, PUF, 1996.

C. Vincent, *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Le livre de poche, 1995.

Culture, religion et société dans l'occident médiéval (XIII^e-XV^e siècle)

Benoît DESCAMPS

jeudi 15h-18h

histoire médiévale

Les trois derniers siècles du Moyen Âge, période où le christianisme s'est progressivement, mais profondément ancré en Europe occidentale, se caractérisent par l'apparition de nouvelles formes de pratiques religieuses au sein d'une société troublée par des difficultés économiques et politiques croissantes. Au sein de l'Eglise, institution plus que jamais régulatrice, comme parmi les laïcs, ce temps est propice aux innovations culturelles ou spirituelles, parfois terreau de la Réforme protestante à l'époque moderne. Le but de ce cours est d'initier les étudiants aux différents aspects de la culture chrétienne à travers un panorama de sources très variées.

C. Vincent, *Église et société en Occident, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2009.

J. Paul, *Le christianisme occidental au Moyen Âge. IV^e-XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.

A.-M. Helvétius et J.-M. Matz, *Église et société au Moyen Âge. IV^e-XV^e siècle*, 2^e éd., Paris, Hachette, 2014.

Les mondes du travail, 1700-1830 (France, Angleterre et colonies)

<à déterminer>

lundi 9h-12h

histoire moderne

Activité humaine pluriséculaire, le travail voit sa signification et son intérêt social bouleversés à partir du XVIII^e siècle. La première industrialisation prend son essor, mais le travail ne s'y résume pas. Il demeure une activité plurielle : on verra un certain nombre de femmes et d'hommes au travail (on s'intéressera notamment à la question des savoirs techniques), dans des contextes de travail différents (on distinguera par exemple le travail en ville de celui dans les champs), sous des formes de régulation du travail différentes (on posera ainsi la question de la contrainte au travail). Micro-résistances et luttes plus généralisées permettront enfin de restituer les nombreux conflits qui traversent ces mondes du travail.

A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, « Cursus » Armand Colin, 1989.

D. Terrier, *Histoire économique de la France d'Ancien Régime*, Paris, « Carré Histoire » Hachette, 1998.

E. P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, rééd. « Points » Seuil, 2013.

Protestants et protestantisme en Europe au XVI^e siècle

Marie-Élisabeth JACQUET

mercredi 9h-12h

histoire moderne

Cinq cents ans après la publication des « 95 thèses » du moine Luther, les bouleversements engendrés dans l'Europe occidentale par la Réforme constituent un moment historique fondamental de la culture européenne. Outre la naissance d'une nouvelle religion au sortir du Moyen Âge, c'est en effet toute une nouvelle géopolitique qui émerge alors, à l'origine des nouveaux équilibres régionaux dont les XVII^e et XVIII^e siècles éprouvèrent par la suite la solidité. À l'échelle des individualités et des groupes sociaux, le protestantisme donne aussi lieu à des changements profonds dans les rapports des hommes et des femmes à leur vie et à leur mort, à leur travail, à leurs émotions. On se propose alors d'entrer dans la complexité de ce moment d'émergence du pluralisme religieux en Europe occidentale, en étudiant ses origines religieuses (réforme de l'Eglise, tutelle de la papauté), mais aussi intellectuelles (humanisme, imprimerie), ses développements différenciés selon les villes, royaumes et empires, les rejets, résistances et adhésions à cette nouvelle manière de vivre sa foi.

O. Christin, *Les Réformes. Luther, Calvin et les protestants*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1995
B. Cottret, *Histoire de la Réforme protestante*, Paris, Perrin, rééd., 2010.
L. Febvre, *Martin Luther. Un destin*, PUF, rééd., 2012.

L'État en France et en Angleterre 1640-1715

Stéphane GUERRE

mercredi 18h-21h

histoire moderne

Longtemps on a opposé un État anglais jugé mince et léger, à une « monarchie administrative » française érigée en modèle de l'État fort, centralisateur et absolu. L'objectif du cours est de contester cette approche en montrant que la divergence entre les deux royaumes repose moins sur le développement d'un État de taille inédite que sur des évolutions politiques différenciées. Le cours proposera donc des clefs pour comprendre pourquoi, alors que l'Angleterre connaît le « siècle des révolutions », la France, malgré toutes les nuances à apporter, bascule dans la monarchie absolue, avec Louis XIV.

F. Lebrun, *Nouvelle histoire de la France moderne, t. 4, La puissance et la guerre (1661-1715)*, Paris, « Points » Seuil, rééd. 2016.

R. Mandrou, *L'Europe « absolutiste ». Raison et raison d'État*, Paris, Fayard, 1978.

E. Tuttle, *Les Iles britanniques à l'âge moderne*, Paris, Hachette, « Carré Histoire », 1996.

Histoire mondiale des migrations, XIX^e-XX^e siècles

Caroline DOUKI

mercredi 18h-21h

histoire contemporaine

Les migrations de population ne commencent pas à l'époque contemporaine, mais, depuis la fin du XVIII^e siècle, pour des motifs politiques, économiques et maintenant environnementaux, elles présentent des caractères massifs et inédits. Le cours présentera ces migrations transnationales dans leurs diverses dimensions (démographiques, économiques, sociales, politiques et culturelles), en montrant comment ces circulations sont tout à la fois des vecteurs, des conséquences et des symboles de la mondialisation. On s'attachera à comprendre ce que ces mobilités représentent pour l'ensemble des pays concernés et ce qu'elles impliquent pour les migrant.e.s. Seront notamment étudiées les questions posées par les périls du voyage, l'exil politique, le contrôle policier, la xénophobie et le racisme, la défense des droits des migrants, sans oublier les conditions du travail immigré et tous les enjeux économiques qui sous-tendent ces migrations. Les exemples proposés auront aussi pour objectif de montrer que les enjeux migratoires ne peuvent se comprendre qu'en plaçant l'analyse à l'échelle du monde. Le travail des étudiants pour ce cours devra faire une large place à la lecture de l'historiographie et à l'analyse de documents historiques (prérequis : savoir expliquer un document historique).

N. Green, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002.

K. Bade, *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002.

J. Dakhli et al. (éd.), *Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe*, 2 tomes, Paris, Albin Michel, 2011 et 2013.

M. Agier, *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011.

Histoire de l'Égypte contemporaine (1805-2011)

Valérie POUZOL

vendredi 12h-15h

Histoire contemporaine

Pays emblématique du monde arabe, l'Égypte a une histoire contemporaine d'une incroyable richesse. Cette introduction vise à montrer comment ce berceau d'une des plus anciennes civilisations est passé en deux siècles à l'indépendance nationale pour devenir un pays emblématique du monde arabe. Cette introduction s'intéressera à l'histoire politique, économique, mais également à l'histoire sociale et culturelle sans oublier les enjeux géopolitiques contemporains.

Les minorités aux États-Unis depuis la guerre de Sécession : discriminations et luttes

Pauline PERETZ

mardi 9h-12h

histoire contemporaine

À travers l'histoire des minorités aux États-Unis, ce cours interrogera les classifications ethno-raciales et les combats pour l'émancipation. Il accordera une place particulière au combat des Noirs pour l'obtention de l'égalité des droits, et invitera tout particulièrement à réfléchir aux modalités proprement américaines de racisme, discriminations, mesures de correction des discriminations et post-racisme. Au lendemain de la guerre de Sécession, trois amendements à la Constitution ont aboli l'esclavage et consacré l'égalité des droits entre Noirs et Blancs. Mais ces textes ont été vidés de leur contenu par les États du Sud et ce n'est qu'une centaine d'années plus tard que l'égalité a été réaffirmée par le droit.

Pap Ndiaye, *Les Noirs américains. En marche pour l'égalité*, Paris, Gallimard, collection « Découvertes », 2009.

Pauline Peretz (éd.), *L'Amérique post-raciale ?*, PUF/ La Vie des idées, 2013.

Caroline Rolland-Diamond, *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX^e-XXI^e siècle)*, La Découverte, 2016.

Histoire de la France au XIX^e siècle

Yannick RIPA

jeudi 12h-15h

histoire contemporaine

Le XIX^e siècle historique débute avec la chute de Napoléon 1^{er} et de son empire en 1815 ; dès lors la France est taraudée par une question, aussi complexe que fondamentale : « Quel régime adopter et pour quels Français ? ». L'incapacité d'y répondre de façon consensuelle débouche sur des révolutions et une succession de régimes, jusqu'à l'instauration de la III^e République, en 1870, née de la défaite de Sedan. Siècle des révolutions politiques donc - qui s'accompagnent de l'émergence de nouvelles idéologies - le XIX^e, français comme européen, est aussi celui de révolutions qualifiées de démographiques, économiques, techniques, mais aussi artistiques. Lorsqu'il se clôt en 1914, dans la déflagration d'une guerre « moderne », la France ne ressemble plus, ou guère, à celle de l'après-Waterloo.

S. Aprile, *La Révolution inachevée, 1815-1870*, Paris, Belin, 2010.

S. Bernstein, P. Milza, *Histoire de la France au XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 1995.

V. Duclert, *La République imaginée, 1870-1914*, Paris, Belin, 2010.

J. Garrigue, P. Lacombrade, *La France au XIX^e siècle*, Paris, Colin, 2019 (4^e édition).

§ Préprofessionnalisation

Découverte des métiers de l'action publique : enjeux et pratiques du XIX^e siècle à nos jours

Caroline DOUKI

mercredi 15h-18h

Les études d'histoire peuvent conduire vers divers métiers de l'action publique dans la fonction territoriale (à diverses échelles - régionale, départementale ou municipale), ou encore dans des associations à vocation culturelle ou sociale, qui très souvent travaillent en relation avec le secteur public territorial. Pour que les étudiant.e.s puissent comprendre l'importance de ces métiers dans le monde d'aujourd'hui, cet enseignement montrera comment ces formes de l'action publique se sont dégagées et instituées à partir du XIX^e siècle, comment elles se sont appuyées et s'appuient toujours tantôt sur le bénévolat, tantôt sur des formes très professionnalisées où se dégagent des métiers d'expertise et d'intervention de terrain. Ce cours

combinera présentation théorique et engagement pratique des étudiant.e.s, en ménageant une large place à la pédagogie interactive (organisation d'ateliers, visites de terrain).

L'histoire sous d'autres formes

Guillaume MAZEAU

vendredi 12h-15h

L'histoire est très présente autour de nous sous des formes non académiques : magazines, sites web, reconstitutions, émissions de radio, expositions, documentaires, pièces de théâtre, jeux vidéo. Ce cours propose d'explorer et d'expérimenter certaines de ces formes à partir d'exemples choisis collectivement. Une première partie du cours sera consacrée à l'étude de réalisations, grâce à des visites ou sorties et à la rencontre avec des professionnels qui viendront rencontrer la classe. Dans un second temps, chaque étudiant sera amené à proposer une réalisation concrète : enquête sur un type d'usage du passé, atelier d'histoire performée, etc.

§ Tremplin

Méthodologie lectures critiques : décolonisations

Emmanuelle SIBEUD

lundi 18h-21h

La décolonisation au sens de fin de la colonisation est un phénomène qui traverse le XIX^e et le XX^e siècle, sans être achevé pour autant. Le mot n'a cessé de faire polémique tant il peut recouvrir de contenus différents. On peut ainsi opposer la décolonisation comme « transfert de pouvoir » des colonisateurs vers les colonisés et à l'initiative de ceux-ci, aux indépendances : les combats politiques, sociaux et militaires par lesquels les colonisés réclament et obtiennent le départ des colonisateurs. Ces polémiques sont en partie réactivées aujourd'hui par les usages politiques de l'adjectif « décolonial » pour proposer des ruptures plus radicales que celles des décolonisations officielles ou juridiques. L'objectif de ce cours est double : mieux connaître ce phénomène multiforme à partir de lectures portant sur des cas choisis dans des espaces et à des époques différentes ; construire activement un parcours de lecture dans une littérature historique très riche et apprendre ainsi à constituer une bibliographie et à l'exploiter de façon critique.

Gagné Natacha, Salaün Marie, « L'Océanie peut-elle être décolonisée ? », *Mouvements*, 2017/3 (n° 91), p. 15-23. DOI : 10.3917/mouv.091.0015. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2017-3-page-15.htm>

Tremplin Master : lectures critiques

Vincent MILLIOT

mercredi 12h-15h

L'histoire est fréquemment convoquée dans les discours politiques et le débat public. Elle représente une source d'inspiration pour de nombreuses productions culturelles (films, romans, bandes dessinées...). Elle constitue la toile de fond des préoccupations relatives au patrimoine. Les enjeux et, parfois, les affrontements mémoriels la traversent. Mais qu'est-ce que faire de l'Histoire comme métier et comme discipline scientifique ? Quelles sont les grandes questions que se posent les historien.ne.s ? Quels sont les objets de l'histoire ? Comment les centres d'intérêt et les méthodes des historien.ne.s évoluent-ils ? En quoi les récits historiques ont-ils des caractéristiques propres qui les distinguent d'autres récits ? Ce cours propose une première initiation aux réflexions qui peuvent conduire vers la recherche. Pour bien faire de l'Histoire aujourd'hui, il importe de s'appropriier les travaux des historiens et des historiennes qui, depuis un siècle, ont profondément renouvelé les manières de faire de cette discipline et élargi le champ de nos connaissances sur les sociétés.

A. Prost, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Points Seuil, 1996.

Méthodologie renforcée : histoire du conflit israélo-palestinien

Valérie POUZOL

lundi 12h-15h

Ce cours qui a pour objectif de comprendre l'histoire du conflit palestinien dans la profondeur du champ historique sera l'occasion, pour les étudiant.e.s, de maîtriser un récit historique complexe et polémique. Ce cours permettra de perfectionner les exercices méthodologiques que sont la dissertation et le commentaire de documents. La diversité des sources, les points de vue souvent opposés permettront de revenir sur l'importance de l'analyse et de la critique des documents.

V. Cloarec, H. Laurens (éd), *Le Moyen-Orient au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.

§ Double cursus Histoire- Science politique

Justice, injustice, mouvements sociaux : au croisement de l'histoire et de la théorie politique

Vanessa NUROCK et Sylvain PATTIEU

mardi 12h-15h

Ce cours propose d'interroger notre sens de la justice et de l'injustice en croisant les perspectives offertes par l'histoire, la sociologie et la théorie politique afin d'offrir une approche complémentaire autour d'une question commune. Il s'agira de proposer à la fois, sans les superposer ni nécessairement les forcer à se répondre, une analyse historique des mouvements sociaux en France (1871-2020) et une introduction à quelques grands courants de pensée offrant des éléments de réflexion sur la question de la justice.

À Prost, *Petite histoire de la France au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1996.

Ol. Fillieule, L. Mathieu, C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

C. Gilligan et N. Snider, *Pourquoi le patriarcat ?*, Paris, Flammarion, 2019.

M. Margairaz, D. Tartakowsky, *Histoire des mouvements sociaux. De 1845 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012.

J. Rawls, *La Justice comme équité*, Paris, La découverte, 2003.

* * *

HORAIRE DES COURS DE DEUXIEME ANNEE (L2)

S1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Introduction hist. moderne <i>S. Guerre</i>	Introduction hist. médiévale <i>C. Verna</i>		Introduction hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>	Prépro (M3P) patrimoine <i>Ch. Hottin / F. Janin</i>
	Introduction hist. médiévale <i>B. Lesieur</i>			Prépro (M3P) journalisme <i>F. Bories</i>	
	Introduction hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	Introduction hist. contemporaine <i>A. Enders</i>	Introduction hist. moderne <à déterminer>		Introduction hist. ancienne <à déterminer>
12h-15h					Introduction hist. contemporaine <i>T. Quemeneur</i>
15h-18h	Introduction hist. contemporaine <i>M. Stemmelin</i>	Introduction hist. ancienne <i>M.-P Dausse</i>			Prépro (M3P) enseignement <i>M.-A. De Suremain</i>
18h-21h		Introduction hist. médiévale <i>M. L'Héritier</i>			

[fond gris] cours à distance

S2	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Introduction hist. moderne <à déterminer>	Introduction hist. contemporaine <i>P. Peretz</i>	Introduction hist. moderne <i>M.-É. Jacquet</i>		Introduction hist. ancienne <i>C. Saliou</i>
12h-15h	Tremplin méthodologie <i>V. Pouzol</i>	EC spécifique histoire / sc. pol. <i>S. Pattieu</i>	Tremplin lectures <i>V. Milliot</i>	Introduction hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>	Introduction hist. contemporaine <i>V. Pouzol</i>
					Prépro (M3P) hst sous autres formes <i>G. Mazeau</i>
15h-18h		Introduction hist. médiévale <i>B. Bove</i>	Prépro (M3P) métiers action publique <i>C. Douki</i>	Introduction hist. médiévale <i>B. Descamps</i>	
18h-21h	Tremplin lectures <i>E. Sibeud</i>	Introduction hist. ancienne <i>R. Guicharousse</i>	Introduction hist. contemporaine <i>C. Douki</i>		
			Introduction hist. moderne <i>S. Guerre</i>		

TROISIEME ANNEE DE LICENCE (L3)

STRUCTURE DE LA FORMATION

§ Cinquième semestre (S5)

UE13	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
UE14	<i>Mineure 5</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 6</i>	3 heures	3 ECTS
UE15	<i>Stage</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE16	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	6 ECTS
UE17	<i>Mineure 7</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 8</i>	3 heures	3 ECTS
UE18	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (préprofessionnalisation)</i>	3 heures	3 ECTS



Le cours de sciences auxiliaires peut être suivi au 5^e ou au 6^e semestre.

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Thématiques

Durant la L3, les étudiantes doivent s'inscrire à quatre cours de thématique (un dans chacune des quatre époques de l'histoire, deux au S5 et deux au S6). Ces cours reposent sur une approche par thèmes historiques délimités, dont l'étude approfondie introduit aux sources, à l'historiographie et aux recherches les plus récentes.

§ Historiographie

Ce cours présente les différentes écoles historiques et les enjeux historiographiques sur la longue durée, de l'Antiquité aux courants les plus récents. Il propose une véritable réflexion épistémologique sur l'histoire, sa définition, ses objets et son positionnement par rapport aux autres sciences sociales.

§ Sciences auxiliaires

Le travail de l'historienne mobilise des savoirs non strictement historiques et des techniques spécifiques. Ces cours proposent donc d'initier les étudiantes aux langues anciennes ou d'approfondir leur pratique de ces langues (latin ancien et médiéval, grec ancien, ancien français), mais aussi d'acquérir d'autres outils nécessaires à la recherche en histoire : informatique ; paléographie ; épigraphie ; techniques de l'archéologie...

En L3, les cours de latin et de grec ancien peuvent aussi être validés comme cours de langue.

§ Le mémoire de licence

Les étudiantes rédigent un mémoire d'une vingtaine de pages (40 000 signes) sur une question d'histoire proposée par les enseignantes du département, en utilisant une bibliographie bâtie en partie par elles-mêmes. Ce mémoire est l'occasion de se former à la présentation synthétique et critique de positions divergentes et complémentaires sur une question précise. Il est défendu par l'étudiante lors d'une soutenance à la fin du S6.

Chaque étudiante est suivie par deux enseignantes titulaires tout au long de l'année de L3 : une tutrice qui assure les séances de méthodologie et qui vérifie la progression du travail des étudiantes ; une référente scientifique, qui propose le sujet et suit la rédaction du mémoire, sur la base de sa spécialité. Si elles le souhaitent, les étudiantes peuvent demander l'aide des étudiantes de maîtrise responsables du tutorat de licence.

Après avoir consulté la liste des thèmes proposés (disponible sur le site du département à la mi-septembre), chaque étudiante doit trouver une enseignante titulaire pour accompagner son travail en tant que référente scientifique. Elle doit convenir d'un sujet avec elle, puis suivre ses conseils tout au long du semestre. En parallèle, les étudiantes doivent suivre toutes les séances de formation méthodologique avec leurs tutrices.

Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires au secrétariat d'histoire au début du mois de mars. La soutenance a lieu peu de temps après le dépôt, devant un jury composé de la tutrice et de la référente scientifique.

§ Stage

Un stage obligatoire tient lieu d'EC de préprofessionnalisation. Il a pour but d'initier les étudiantes à un univers professionnel en rapport avec leurs études d'histoire : archives, gestion documentaire, communication patrimoniale, enseignement, mais aussi journalisme (radio, presse), édition, archéologie ou tout autre domaine dans lequel les étudiantes souhaiteraient travailler plus tard.

Les étudiantes cherchent elles-mêmes leur stage en accord avec l'enseignante responsable des stages, en fonction du projet professionnel de l'étudiante. Celle-ci dispose d'un réseau de correspondantes qui peuvent proposer différents stages, et de faire éventuellement face aux difficultés rencontrées par les étudiantes. L'enseignante responsable des stages est Marie-Cécile Bouju (marie-cecile.bouju02@univ-paris8.fr). Elle précisera les modalités, les attentes et la manière de procéder, et signera les conventions de stage. Tous les rendez-vous doivent être pris avant le 31 mars, de manière à avoir le temps de réaliser sereinement les recherches de stage. Pour valider cet EC et obtenir une note, les étudiantes doivent rédiger un rapport de stage et le soutenir devant la responsable.

En cas d'impossibilité formelle et justifiée, constatée par la responsable des stages du département, le stage peut, à titre dérogatoire, être remplacé par un autre EC de préprofessionnalisation.

Des stages facultatifs supplémentaires restent possibles, en accord et après discussion avec la responsable des stages. Ils donnent droit à une convention de stage.

§ Stage (suite) : conditions de réalisation

Le stage n'est pas rémunéré. Il doit être réalisé sur le territoire français. Il donne lieu à la rédaction d'une convention de stage en trois exemplaires signés par la stagiaire, par la responsable des stages et par la représentante de l'établissement d'accueil.

Il dure de trois à huit semaines à répartir dans un délai de moins de deux mois, ce qui suppose que l'étudiante aménage son emploi du temps et y consacre une partie de son temps de vacances. Les étudiantes qui effectuent leur stage l'été suivant leur année de L3 ne peuvent obtenir leur diplôme avant septembre et la soutenance doit avoir lieu avant la mi-septembre. Passé ce délai, la session de soutenance suivante est en juin.

Le stage doit respecter les principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance du service public d'éducation. Cela implique qu'une étudiante ne peut pas faire un stage impliquant un engagement politique ou militant : en aucun cas, un stage prévu dans un organisme, une association ou un établissement à vocation communautaire, politique ou religieuse ne sera accepté.

LISTE DES COURS (L3)

Thématiques

§ histoire ancienne

Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique : une « autre Grèce » – Marie-Pierre DAUSSE (1^{er} semestre)

Citoyens et citoyennetés dans le monde romain – Claudia MOATTI (1^{er} semestre)

Mobilités et migrations en Méditerranée romaine – Claudia MOATTI (2^e semestre)

§ histoire médiévale

Deux capitales sur la Seine : histoire comparée de Paris et Rouen au Moyen Âge – Boris BOVE (1^{er} semestre)

L'argent au Moyen Âge – Maxime L'HERITIER (2^e semestre)

Langage, écriture et sociétés, de l'histoire-monde à l'Occident médiéval – Martin GRAVEL (2^e semestre)

§ histoire moderne

Vivre en ville : ordres et désordres citadins (France, XVI^e-XVIII^e siècles) – Vincent MILLIOT (1^{er} semestre)

La mort en occident (XVI^e-XVIII^e siècles) – Anne BONZON (2^e semestre)

Les Lumières et les sciences – Jan SYNOWIECKI (2^e semestre)

§ histoire contemporaine

Histoire des fascismes – Marie-Anne MATARD-BONUCCI (1^{er} semestre)

Quand la guerre trouble le genre : l'exemple de la France, de 1870 à 1945 – Yannick RIPA (1^{er} semestre)

Question raciale, construction nationale au Brésil, XIX^e-XXI^e siècles – Armelle ENDERS (2^e semestre)

Historiographie

Lectures historiographiques – Sylvain PATTIEU (1^{er} semestre)

Lectures historiques – Valérie POUZOL (1^{er} semestre)

Sciences auxiliaires

Initiation au latin médiéval – Anne-Marie HELVETIUS (1^{er} semestre)

Archéologie des territoires (monde grec) – Marie-Pierre DAUSSE (2^e semestre)

Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles) – Anne BONZON (2^e semestre)

Paléographie et initiation aux sources médiévales – Maxime L'HERITIER (2^e semestre)

<à déterminer> (2^e semestre)

Mémoire de licence

Ateliers de méthodologie – Valérie POUZOL (1^{er} semestre)

Cours spécifique double cursus histoire-anglais

Race, racisme, racialisation, XVIII^e-XX^e siècle – Tim MC INERNEY et Emmanuelle SIBEUD (1^{er} semestre)

Tremplin

Préparation aux concours administratifs – <à déterminer> (2^e semestre)

Préparation aux concours d'enseignement en histoire – Marie-Albane DE SUREMAIN (2^e semestre)

DESCRIPTION DES COURS (L3)

Premier semestre (S5)

§ Thématiques

Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique : une « autre Grèce »

Marie-Pierre DAUSSE

mercredi 15h-18h

histoire ancienne

Ces deux royaumes de Grèce du Nord connaissent des évolutions importantes à partir du IV^e siècle avant J.-C. Il s'agira d'évoquer une « autre Grèce » et son cadre de vie particulier : celui de l'*ethnos*. Nous mobiliserons dans notre approche tous les types de sources et étudierons tous les aspects liés à cette forme d'organisation des communautés humaines différente de la cité État (*polis*).

M.F. Baslez, *Histoire politique du monde grec antique*, Paris, Nathan, 1994

P. Cabanes, *Le monde hellénistique (de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée)*, Paris, Points-Seuil, Paris, 1995

M.-P. Dausse, blog hypothèses « une autre Grèce », support du cours

<https://autregrèce.hypotheses.org/>

Citoyens et citoyennetés dans le monde romain

Claudia MOATTI

mercredi 12-15h

histoire ancienne

La citoyenneté antique a fortement inspiré l'élaboration des théories et des pratiques politiques à partir du XVIII^e siècle. Il est donc important de revenir, en historiens, sur cette notion en nous interrogeant non seulement sur le statut de citoyen, et les rapports entre citoyens et étrangers, mais aussi sur sa transmission, et son extension lorsque Rome la concède à toute l'Italie puis à tout l'Empire : comment la citoyenneté se transforme-t-elle à l'épreuve de l'espace impérial ? Peut-on parler dès lors d'une citoyenneté universelle ?

C. Nicolet, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, 1976 (Gallimard, Tel) : chapitres : le census, l'armée, et dernier chapitre.

H. Inglebert, *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, PUF, 2005.

Deux capitales sur la Seine : histoire comparée de Paris et Rouen au Moyen Âge

Boris BOVE

lundi 15h-18h

histoire médiévale

Paris et Rouen sont les deux plus grandes villes du royaume de France au Moyen Âge. La comparaison raisonnée des étapes et des modalités de leur développement permettra de faire la part de leur singularité pour ouvrir à une compréhension générale du processus d'urbanisation médiéval dans sa dimension économique, politique, sociale, religieuse, urbanistique, architecturale, à l'échelle locale comme régionale. Mais Paris et Rouen sont aussi deux villes sur la Seine, deux villes de hanse concurrentes et deux capitales politiques de dynasties qui se sont affrontées à plusieurs moments au cours du Moyen Âge. Le cours sera donc l'occasion d'étudier la genèse de la France urbaine à travers deux cas emblématiques, mais aussi de comprendre les étapes historiques de l'intégration de ces deux capitales rivales dans le même espace économique-politique.

J. Le Goff (dir.), *La ville en France au Moyen âge*, Paris, Point-Seuil, rééd. 1998.

B. Bove et C. Gauvard (dir.), *Le Paris du Moyen âge*, Paris, Belin, 2014.

H. Decaëns, *Histoire de Rouen*, Paris, Gisserot, 2003.

Vivre en ville : ordres et désordres citadins (France, XVI^e-XVIII^e siècles)

Vincent MILLIOT

jeudi 12h-15h

histoire moderne

Comment gouverner et « policer » les villes à l'époque moderne ? La croissance urbaine, fondée sur les flux migratoires, soulève de redoutables problèmes pour les magistrats urbains et les représentants des pouvoirs souverains : problèmes d'approvisionnement, problèmes d'insalubrité liés à l'entassement humain, problèmes d'organisation de l'espace, problèmes politiques et sociaux. Ce cours s'intéressera aux institutions et aux acteurs engagés depuis la Renaissance dans des politiques visant à ordonner la ville et à favoriser une prospérité commune. À côté des dispositifs mis en place pour discipliner, contrôler, surveiller les populations « à risques » dont le nombre et les solidarités font craindre l'insubordination, les polices urbaines pouvaient-elles prétendre constituer « l'art de gouverner les hommes et de les rendre heureux » à l'époque des Lumières ? Ce cours comprend la visite aux Archives nationales de l'exposition « La police des Lumières. Ordre et désordre dans les villes au XVIII^e siècle » (18 septembre 2020-18 janvier 2021).

G. Duby et E. Le Roy Ladurie (dir.), *Histoire de la France urbaine, t. 3, La ville classique*, Paris, Seuil, 1981. Rééd. « Points » (poche).

S. Durand, *Les villes en France, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, « Carré Histoire », 2006.

A. Farge, *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1986 (rééd. « Points »).

Histoire des fascismes

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

mardi 9h-12h

histoire contemporaine

On étudiera dans ce cours les principales interprétations des régimes fascistes et apparentés (fascisme italien, national-socialisme, salazarisme, franquisme, etc.), leurs évolutions et les grandes controverses qui ont accompagné les réflexions des historiens, mais aussi les débats dans l'espace public. Les différentes facettes de ces régimes seront examinées : institutions, mouvements et partis uniques, organisations de masse, politique sociale et culturelle, propagande, répression à l'encontre des ennemis réels ou supposés du régime : opposants, ennemis « raciaux », homosexuels, etc. Les différentes formes d'opposition et mouvement antifascistes seront également étudiés.

Pierre Milza, *Les fascismes*, point Seuil, 1985.

Robert Paxton, *Le Fascisme en action*, Seuil, 2004.

Marie-Anne Matard-Bonucci, *Totalitarisme fasciste*, CNRS Editions, 2018.

Quand la guerre trouble le genre : l'exemple de la France, de 1870 à 1945

Yannick RIPA

vendredi 9h-12h (cours à distance)

histoire contemporaine

Aux hommes, à la force physique et morale innée, qualité première de la virilité, les armes ; aux femmes, à la faiblesse physique et morale naturelle, caractéristique première de la féminité qui les voue à la maternité, les larmes. De ces présupposés, peu remis en cause, il découle que la guerre relève du masculin, de la citoyenneté du soldat qui possède, seul, mais au prix de sa vie, le droit de porter les armes. Non citoyennes, les femmes sont tenues à l'arrière : soutiens moraux, voire logistiques, des hommes. Mais cette division genrée, conforme aux pratiques guerrières des siècles passés, est malmenée dès la guerre franco-prussienne de 1870, puis plus fortement encore, lors de la Première Guerre mondiale, en raison de sa totalisation, de sa brutalisation et de sa « modernité ». La frontière entre militaires et civil.e.s s'estompe ; dès lors s'affirme la dimension sexuée et genrée des conflits. Une évolution que conforte, dramatiquement, le second conflit mondial.

L. Capdevila, F. Rouquet, F. Virgili, D. Voldman, *Hommes et femmes dans la France en guerre*, Paris, Payot, 2003.

« Les Lois genrées de la guerre, Clio », *Femme, genre, histoire*, Paris, Belin, 2014/1 (n°39), particulièrement l'article de F. Thébaud (en ligne).

Y. Ripa, *Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil (1789-1975)*, Paris, Belin, 2020.

§ Historiographie

Lectures historiographiques

Sylvain PATTIEU

mardi 12h-15h

Ce cours invite les étudiants à mieux connaître les grands débats qui ont animé la discipline historique à travers les âges tout en les invitant à réfléchir aux méthodes de travail de l'historien et à la place de ce dernier dans la société. Du récit de la Guerre de Troie à l'écriture de la Première Guerre mondiale, de l'histoire événementielle aux Annales, les étudiant-e-s découvriront que la discipline historique, loin de fonctionner sur le mode de la compilation de savoirs figés, est soumise à de multiples évolutions. En étudiant des extraits de textes fondateurs de la discipline, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les différentes écoles historiques, tout en découvrant les orientations les plus récentes des débats historiographiques. Ces lectures ouvriront sur des discussions collectives.

C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, N. Offenstadt (dir), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2010.

C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, *Les courants historiques en France XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2007.

A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, Points Seuil, 1996.

Lectures historiques

Valérie POUZOL

jeudi 12h-15h (cours à distance)

Ce cours invite les étudiants à mieux connaître les grands débats qui ont animé la discipline historique à travers les âges tout en les invitant à réfléchir aux méthodes de travail de l'historien et à la place de ce dernier dans la société. Du récit de la Guerre de Troie à l'écriture de la Première Guerre mondiale, de l'histoire événementielle aux Annales, les étudiant-e-s découvriront que la discipline historique, loin de fonctionner sur le mode de la compilation de savoirs figés, est soumise à de multiples évolutions. En étudiant des extraits de textes fondateurs de la discipline, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les différentes écoles historiques, tout en découvrant les orientations les plus récentes des débats historiographiques. Ces lectures ouvriront sur des discussions collectives. Ce cours en distanciel sera assuré en partie par cours virtuels, cours écrits sur plateforme numérique, écoute individuelle d'émissions radiophoniques consacrées à la recherche historique.

J-M. Bizière, P. Vayssière, *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen Âge, France moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, « Carré Histoire », 1995.

C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, N. Offenstadt (dir), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2010.

C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, *Les courants historiques en France XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2007.

§ Sciences auxiliaires

Initiation au latin médiéval

Anne-Marie HELVETIUS

mercredi 9h-12h

Le but de ce cours est de former les étudiants à la lecture de textes en latin médiéval. L'enseignement s'adaptera au niveau de chacun, du débutant complet au latiniste plus expérimenté. Il est donc ouvert à tous, y compris aux étudiants n'ayant jamais suivi de cours de latin. Il peut aussi être validé comme un cours de langue.

M. Goullet et M. Parisse, *Apprendre le latin médiéval. Méthode pour grands commençants*, Paris, Picard, 1996 (rééd. 2009).

F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette éducation, 2000.

§ Mémoire de licence

Ateliers de méthodologie

Valérie POUZOL

lundi 9h-12h

§ Cours spécifique double cursus histoire-anglais

Race, racisme, racialisation, XVIII^e- XX^e siècle

Tim MC INERNEY et Emmanuelle SIBEUD

jeudi 12h-15h

À partir du XVIII^e siècle dans les sociétés occidentales, la race devient un concept influent, mais aussi très débattu, pour analyser les relations sociales et les rapports entre sociétés différentes. L'objectif de ce cours est de présenter les usages théoriques et pratiques de la race dans les sociétés occidentales et dans celles qu'elles colonisent du XVIII^e au XX^e siècle. La race sert de support à des catégorisations imposées par le haut à certains groupes, plus rarement à l'ensemble de la société, mais aussi à des identifications, éventuellement subversives. À quels moments devient-elle un concept déterminant, pour qui et de quelle

manière ? On s'intéressera particulièrement à la dimension coloniale en prenant des exemples britannique et français. Sans être exhaustif et en associant des études de cas prises dans différentes régions du monde, ce cours proposera une réflexion sur l'histoire du racisme contemporain et sur les différentes manières de l'aborder.

George M. Fredrickson, *Racisme, une histoire*, Paris, Liana Levi, 2003 [2002]

Ivan Hannaford, *Race : The History of an Idea in the West*, London: John Hopkins, 1996.

Second semestre (S6)

§ Thématiques

Mobilités et migrations en Méditerranée romaine

Claudia MOATTI

mercredi 12h-15h

histoire ancienne

La mobilité des personnes en Méditerranée antique a fait l'objet de nombreux travaux depuis une vingtaine d'années. Après une introduction historiographique qui présentera les principaux aspects de ce renouveau et leurs enjeux historiographiques, nous essaierons de comprendre les évolutions les plus notables de la circulation humaine en Italie archaïque, dans le monde républicain puis sous l'Empire jusqu'aux grandes migrations tardo-antiques, afin de saisir non seulement les formes de cette mobilité, mais son impact sur la société romaine.

A. Barbero, *Barbares. Immigrés, réfugiés et déportés dans l'Empire romain*, trad. française, Texto, Le goût de l'histoire, Paris, 2009.

L'argent au Moyen Âge

Maxime L'HERITIER

lundi 15h-18h

histoire médiévale

Comme en témoigne notre vocabulaire, l'argent est le métal qui s'est imposé pour désigner le moyen de paiement dans une partie de l'Europe médiévale. Fondamentalement liée aux industries minières et aux aspects technique et politique de leur exploitation, cette monnaie d'argent est étroitement associée à l'essor économique des XII^e et XIII^e siècles et au développement des échanges commerciaux. Dans son rapport à l'idéologie chrétienne, cette importance croissante de l'argent suscite dès cette époque une vive réflexion tant sur le rôle du marchand ou du banquier que sur la thésaurisation et les pratiques usurières. De l'extraction du minerai aux mutations monétaires, ce cours propose de faire un point historiographique sur ces questions liées à l'argent et à ses usages au Moyen Âge.

M.-C. Bailly-Maître, *L'argent. Du Minerai au pouvoir dans la France médiévale*, Paris, Picard, 2002.

Ph. Contamine, M. Bompaigne, S. Leturcq, J.-L. Sarrazin, *L'économie médiévale*, Paris, Armand Colin, 2003 [1993].

J. Le Goff, *La bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Paris, Fayard/Pluriel, 2011 [1986].

G. Todeschini, *Richesse franciscaine. De la pauvreté volontaire à la société de marché*, Lagrasse, Verdier, 2008.

Pour une introduction, on pourra consulter :

J. Le Goff, *Le Moyen Âge et l'argent, Essai d'anthropologie historique*, Paris, Perrin, 2010.

Langage, écriture et sociétés, de l'histoire-monde à l'Occident médiéval

Martin GRAVEL

jeudi 15h-18h

histoire médiévale

En apparence, l'invention de l'écriture définit la césure primordiale du temps humain : avant, la sauvagerie et la préhistoire ; après, la civilisation et l'histoire. Cette distinction brutale se réalise même dans les destinées individuelles, tant l'apprentissage de la lecture détermine le récit de la vie : avant, l'enfance sauvage ; après, l'âge adulte. Faut-il croire que d'apprendre à lire, pour les sociétés, pour les individus, c'est

sortir de la barbarie ? À juste titre, ces clichés causent le doute. Mais il ne suffit pas de les ignorer pour en venir à bout. L'écriture est une technique dont l'acquisition, l'évolution et les effets exigent l'attention de l'histoire. Depuis son invention, les sociétés humaines se la réapproprient à neuf, d'une génération à l'autre ; cette transformation constante de la pratique de l'écriture est une donnée fondamentale, tant de l'ordre politique que des réalités sociales les plus diverses. Des rouleaux de papyrus aux premiers livres imprimés, le Moyen Âge constitue un chapitre déterminant de cette réappropriation ; il a orienté le cours de l'histoire occidentale. Ce cours vise d'abord à présenter les outils conceptuels de la recherche sur l'écriture mis en place depuis les années soixante, puis à étudier leurs applications pour le premier Moyen Âge, du VI^e au XI^e siècle environ.

J. Goody, *La logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armand Colin, 1986.

B. Grévin, *Le parchemin des cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2012.

D. R. Olson, *L'univers de l'écrit. Comment la culture écrite donne forme à la pensée*, Paris, Retz, 1998 (1994).

W. J. Ong, *Oralité et écriture : la technologie de la parole*, Paris, Belles Lettres, 2014 (1982).

La mort en occident (XVI^e-XVIII^e siècles)

Anne BONZON

jeudi 9h-12h

histoire moderne

L'époque moderne est considérée comme le moment où le rapport des hommes à la mort et aux morts se transforme lentement. L'émergence du protestantisme modifie fondamentalement la vision de l'au-delà ; les crises de mortalité, toujours présentes, rendent la mort familière ; mais les changements démographiques du XVIII^e siècle accompagnent une évolution des sensibilités face aux derniers instants et le début d'une mise à distance de la mort. La question a fait l'objet de travaux devenus classiques, qu'il faudra connaître, mais aussi d'un renouvellement historiographique récent. Elle sera abordée dans différentes perspectives (démographique, religieuse, anthropologique). Le cours s'appuiera sur des exemples principalement français et abordera des thèmes variés : la préparation à la mort, les testaments, la mort des enfants, le suicide, l'exécution capitale, les funérailles, les corps morts, les cimetières...

M. Vovelle, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983 (rééd. 2000) [à consulter en bibliothèque].

M. Vovelle, *Mourir autrefois : attitudes collectives devant la mort aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Gallimard-Julliard, 1974 (rééd. « Folio » 1980).

P. Aries, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977 (« Points », 2 vol.).

Les Lumières et les sciences

Jan SYNOWIECKI

lundi 12h-15h

histoire moderne

Les Lumières correspondent à une profonde transformation de l'organisation des savoirs et des paradigmes scientifiques. L'histoire des sciences modernes a considérablement revisité les problématiques de recherche, les méthodologies et les cadres de recherche, en insistant sur les implications sociales des sciences et le rôle structurant des nouveaux espaces de production et de diffusion des savoirs (observatoires, laboratoires, jardins botaniques, académies...). Dans la lignée de ces travaux, nous nous intéresserons à l'émergence d'un public des sciences et des techniques, friand d'expériences et de découvertes en tous genres, et dont la participation devient l'une des nouvelles modalités de validation des procédés expérimentaux.

B. Belhoste, *Histoire de la science moderne. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2016.

S. Mazauric, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009.

S. Van Damme, *Histoire des sciences et des savoirs. I. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015.

S. Van Damme, « Sciences en société, de la Renaissance à nos jours », *La Documentation photographique*, n° 8115, Paris, La Documentation française, 2017.

Question raciale, construction nationale au Brésil, XIX^e-XXI^e siècle

Armelle ENDERS

mardi 12h-15h

histoire contemporaine

Le Brésil est le territoire des Amériques qui a importé le plus d'esclaves pendant toute la durée de la traite négrière transatlantique. Entre le XVI^e siècle et 1850, 45% de l'ensemble des Africains déportés vers ce continent et les îles adjacentes ont été dirigés vers le seul Brésil, tant avant qu'après l'indépendance du pays en 1822. L'Empire du Brésil a été ensuite le dernier pays du continent américain à abolir l'esclavage, en 1888. Paradoxalement, dès le XIX^e siècle, en plein apogée de l'esclavagisme, s'est imposée l'image durable d'une société exempte des « préjugés de couleur » et du racisme, à la différence des États-Unis et des colonies européennes. À partir des années 1930, l'essayiste brésilien Gilberto Freyre a théorisé le métissage comme une dynamique nationale. Depuis une vingtaine d'années cependant, le mythe de la « démocratie raciale » a volé en éclat en se heurtant à la réalité des faits et des indicateurs : pauvreté, violences contre les noirs et les Amérindiens, inégalités sociales et raciales, plafond de verre, discriminations, spoliations foncières... Quelle est la part des héritages du passé, de la domination coloniale et de l'esclavage, dans la persistance des inégalités et du racisme « à la brésilienne » ? Comment se sont organisées les résistances et les contestations des populations indigènes et des afro-descendants ? Que signifie l'arrivée au pouvoir de l'ultranationaliste Jair Bolsonaro en 2018 pour la question raciale ?

A. Enders, *Histoire du Brésil*, Paris, Chandeigne, 3^e édition révisée et augmentée, 2019.

J. Hébrard (dir.), *Brésil : quatre siècles d'esclavage*, Paris, Karthala, 2012.

H. Mattos, *Les couleurs du silence : esclavage et liberté dans le Brésil du XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 2019 (1^{re} éd. brésilienne : 1995)

J.F. Véran, *L'esclavage en héritage (Brésil). Le droit à la terre des descendants de marrons*, Paris, Karthala, 2003.

B. Weinstein, *The Color of Modernity. São Paulo and the Making of Race and Nation in Brazil*, Durham and London, Durham University Press, 2015.

§ Sciences auxiliaires

Archéologie des territoires (monde grec)

Marie-Pierre DAUSSE

mercredi 15h-18h

Pour comprendre l'organisation des populations dans l'Antiquité et l'exploitation des territoires, les chercheurs utilisent des outils et des sources variés. Nous dresserons un bilan des approches possibles de l'archéologie des territoires dans l'Antiquité, à partir d'exemples puisés dans le monde des cités, mais aussi dans celui moins connu des *ethnè* de la Grèce du nord.

P. Jockey, *L'archéologie*, Paris, Belin, 1999.

R. Etienne, C. Muller, F. Prost, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, Ellipses, 2006.

Paléographie et histoire des textes médiévaux

Maxime L'HERITIER

jeudi 12h-15h

Ce cours vise à entraîner les étudiants dans la lecture des textes écrits entre le VI^e et le XV^e siècle, afin qu'ils acquièrent les compétences pratiques nécessaires à ceux qui désirent toucher au Moyen Âge de près. À ce titre, les séances favorisent les exercices basés sur de véritables pages médiévales, latines et françaises, ce qui donne au cours un côté ludique. Ces exercices sont accompagnés d'une introduction à l'histoire des techniques et des usages de l'écriture dans la société médiévale.

B. Bischoff, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, H. Atsma et J. Vezin (trad.), Paris, Picard, 1993 (1985). [Coll. « Les grands manuels Picard »].

M. Parrisé, *Manuel de paléographie médiévale, Manuel pour grands commençants*, Paris, Picard, 2006.

Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles)

Anne BONZON

vendredi 9h-12h

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses, mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable de déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne, des comportements et des mentalités (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...). L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à tous les étudiants de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

G. Audisio, I. Bonnot-Rambaud, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1991 (coll. U).

P. Delsalle, *La recherche historique en archives XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, 1993 (Documents Histoire).

N. Buat et E. Van den Neste, *Dictionnaire de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

§ Tremplin

Préparation aux concours administratifs

<à déterminer>

mercredi 9h-12h

Préparation aux concours d'enseignement en histoire (professeur des écoles, professeur en collège et au lycée)

Marie-Albane DE SUREMAIN

vendredi 15h-18h

Ce cours proposera aux étudiants de se préparer à l'enseignement de l'histoire à l'école ou au collège et au lycée. Il présentera les cursus de formation et les concours pour accéder à ces métiers. Les étudiants seront invités à réfléchir sur la pratique du métier d'enseignant en examinant les processus de « transposition didactique » en histoire. Il s'agira d'analyser la manière de construire avec les élèves des savoirs de qualité, qui répondent à la fois à des exigences scientifiques historiques et aux prescriptions des programmes scolaires, tout en étant accessibles à des élèves dont les apprentissages sont en cours, à des niveaux variables. Très concrètement, les étudiants analyseront de manière critique les prescriptions des programmes scolaires (quelles notions ? quel cadrage temporel ? etc.) ainsi que les accompagnements à la mise en œuvre de ces programmes proposés par le ministère de l'Éducation nationale (disponibles sur le site Eduscol). Les étudiants verront comment on peut développer un usage critique des outils pour enseigner, comme les manuels scolaires, et réfléchiront sur des exemples de séances conduites en classe par des enseignants, ainsi que sur des travaux d'élèves et sur les manières de procéder à leur évaluation. Un stage en établissement sera possible.

Ch. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, N. Offenstadt, *Historiographies. Concepts et Débats*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2 vol., 2014.

M. Fournier (dir.), *Connaissances et débats en éducation et formation*, Paris, Sciences humaines éditions, 2011

Site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale :

<https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

HORAIRE DE COURS DE TROISIEME ANNEE

S1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Mémoire méthodologie <i>V. Pouzol</i>	Thématique hist. contemporaine <i>M.-A. Matard-Bonucci</i>	Sciences aux. latin médiéval <i>A.-M. Helvétius</i>	Historiographie <i>V. Pouzol</i>	Thématique hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>
12h-15h		Historiographie <i>S. Pattieu</i>	Thématique hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	Thématique hist. moderne <i>V. Milliot</i>	
				EC spécifique histoire / anglais <i>E. Sibeud</i>	
15h-18h	Thématique hist. médiévale <i>B. Bove</i>		Thématique hist. ancienne <i>M.-P Dausse</i>		

[fond gris] cours à distance

S2	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h			Tremplin concours administratifs <à déterminer>	Thématique hist. moderne <i>A. Bonzon</i>	Sciences aux. paléo moderne <i>A. Bonzon</i>
12h-15h	Thématique hist. moderne <i>J. Synowiecki</i>	Thématique hist. contemporaine <i>A. Enders</i>	Thématique hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	Sciences aux. paléo médiévale <i>M. L'Héritier</i>	
15h-18h	Thématique hist. médiévale <i>M. L'Héritier</i>		Sciences aux. archéologie <i>M.-P. Dausse</i>	Thématique hist. médiévale <i>M. Gravel</i>	Tremplin métiers enseignement <i>M.-A. De Suremain</i>
18h-21h	Sciences aux. <à déterminer>				

EC LIBRE ET DECOUVERTE, MINEURE ET LANGUES

EC LIBRE ET DECOUVERTE

L'EC découverte (S1) et l'EC libre (S2) peuvent être pris dans les autres départements de l'UFR Textes et sociétés (voir page 4), de même qu'en géographie et en science de l'éducation.

Les étudiantes doivent respecter le choix de cours offert par chacun de ces départements. Pour connaître les coordonnées de ces départements, voyez les descriptions des mineures dans les pages qui suivent.

L'inscription à un EC externe (proposé par un autre département que celui d'histoire) se fait auprès du département concerné.

Pour connaître tous les cours offerts, les dates et les modalités d'inscription :

- consultez le site internet de chaque département ;
- téléchargez sa brochure ;
- renseignez-vous auprès de son secrétariat.

Le nombre de places est limité :

Informez-vous et inscrivez-vous avant le début des cours.

PARCOURS DE MINEURE

La mineure (composée de huit EC, deux par semestre en L2 et L3) peut être prise en histoire, selon un programme de renforcement (mineure interne) ou dans une autre discipline (mineure externe). Les mineures ouvertes aux étudiantes de licence d'histoire sont les suivantes :

histoire (mineure interne) • géographie • science de l'éducation • sociologie et anthropologie • science politique • littérature française

Il faut choisir le programme de mineure au début de la deuxième année de licence. Sauf cas particulier, ce choix est définitif. Tout changement doit être approuvé par la direction de la licence.

Une étudiante qui prépare un parcours de formation particulier peut soumettre par écrit un projet de mineure aménagée. Ce projet sera évalué par les responsables de licence et approuvé s'il est cohérent et si l'étudiante montre qu'elle est capable de le réaliser.

Histoire (mineure interne)

Cette mineure permet un renforcement de la culture historique et de ses outils. Elle est particulièrement adaptée aux étudiantes qui songent à faire carrière dans l'enseignement secondaire ou universitaire, à continuer leur formation en recherche, ou à engager une carrière basée sur les communications.

En L2, l'étudiante doit prendre deux cours d'introduction au choix, par semestre. En L3, elle doit prendre deux cours au choix, par semestre, en respectant cette grille :

S5	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)
S6	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)

Géographie

Il est recommandé aux étudiantes désireuses d'enseigner au secondaire, donc de préparer le CAPES ou l'agrégation, d'inclure dans leur cursus une mineure de géographie.

Secrétariat de licence de géographie (Julie ATHLAN)
bâtiment D, 1^{er} étage, bureau 129
01 49 40 72 73

<http://www.geographie.univ-paris8.fr/spip.php?article1205>

Science de l'éducation

Les EC offerts dans le cadre de ces parcours permettent à l'étudiante de se familiariser avec les enjeux et les structures du système éducatif en France et, le cas échéant, à l'étranger. Ils ont pour but de favoriser l'accès des étudiantes aux concours de professeur des écoles, de professeur en lycée professionnel ou de conseiller principal d'éducation, et de permettre aux étudiantes de se présenter à d'autres concours et emplois dans les domaines périscolaires ou dans les domaines du travail social.

Département des sciences de l'éducation (Baptiste BARRES)
bâtiment A, 4^e étage, bureau A-435
01 49 40 66 54
licence.sde@univ-paris8.fr

<http://www.ufr-sepf.univ-paris8.fr/?-sciences-education->

Sociologie et anthropologie

Ce département deux mineures ouvertes aux étudiantes externes : sociologie ou anthropologie. Pour être complète, une même mineure doit être intégralement suivie en L2 et L3.

Secrétariat (Josette DESVOIS et Bocar GAYE)
bâtiment B2, bureau B-349
01 49 40 68 19
josette.desvois@univ-paris8.fr / bocar.gaye03@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/>

Science politique

Cette spécialisation vise à compléter la formation en histoire par des cours concernant les relations internationales, les institutions, la sociologie et la philosophie politique. Elle s'adresse principalement aux étudiantes ne se destinant pas aux métiers de la recherche ou de l'enseignement et visant notamment la préparation des concours administratifs. Elle est conseillée aux étudiantes qui souhaitent passer les concours des écoles de journalisme.

Secrétariat (Inès Saïhi KHELIFA et Patricia EBRING)
bâtiment B2, bureau B-334
01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31
patricia.ebring@univ-paris8.fr / anisse.khelifa@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Science-politique-597->

Littérature française, francophone et comparée

Secrétariat de la licence de lettres
bâtiment B, bureau B-343
01 49 40 68 11
licence.litt@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

LANGUES

Choix de langues

Les étudiantes doivent suivre trois cours de langue, un à chaque premier semestre d'une année niveau (S1, S3 et S5). En principe, l'étudiante doit poursuivre en L2 et en L3 l'étude de la langue vivante commencée en L1. Tout changement de langue vivante nécessite l'autorisation des responsables de licence.

Dans le cadre de la licence d'histoire, cinq langues vivantes sont autorisées, car ce sont les langues les plus importantes en terme de publications et de communication internationale en histoire :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais

À l'étude de ces langues vivantes, vous pouvez ajouter l'étude du **latin** (classique et médiéval) et du **grec ancien**. Les EC sont crédités au même titre que les cours de langues vivantes. Le cours de latin médiéval est assuré par le département d'histoire dans la catégorie des sciences auxiliaires. Les cours de latin classique et de grec ancien sont assurés par le département de littérature.

Les autres langues ne peuvent être prises que dans le cadre d'une mineure aménagée et seulement avec l'autorisation des responsables de la licence d'histoire.

Toute question concernant les cours de langue vivante doit être adressée au Centre de langues.

Centre de langues
bâtiment B1, bureau B-204 / B-205
01 49 40 68 43
cdl@univ-paris8.fr

Pour le latin et le grec classique, il faut s'adresser au Département de lettres.

Secrétariat de la licence de lettres
bâtiment B, bureau B-343
01 49 40 68 11
licence.litt@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

S'inscrire aux cours de langue

Si vous désirez suivre un cours de langue pour non-débutantes, vous devez passer préalablement un test de langue pour déterminer votre niveau.

Pour l'anglais, le test de langue est accessible en ligne dans votre espace électronique personnel (voir la procédure ci-dessous). Pour les modalités d'inscription pour les autres langues, contactez le CDL :

Bâtiment B1, bureaux B-204 / B-205
01 49 40 68 43
cdl@univ-paris8.fr

<https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/presentation-du-centre-de-langues-cdl>

Les cours d'anglais du Centre de langue

§ Quand et comment passer le test de niveau ?

Toute nouvelle étudiante à Paris 8 doit passer le test de niveau en anglais (*Oxford Placement Test*). Chaque étudiante reçoit un coupon détachable avec un code personnel qui lui sera demandé en ligne pour passer ce test. Ce coupon est délivré avec la carte d'étudiante. Après avoir validé et ouvert votre espace personnel Paris 8, vous aurez accès à l'onglet « test de langue » où un lien vous mènera directement sur le site du test.



Vous ne pouvez passer le test qu'une fois !

Assurez-vous d'être bien installée, sur un ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale.

§ Quel cours d'anglais suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre. Si vous obtenez A0 ou A1, vous devez suivre le cours *General English A1*, un cours de niveau débutant ouvert à tous les étudiantes, quelle que soit leur formation.

Si vous obtenez A2, B1, B2, C1 ou C2, vous devez suivre des cours d'anglais de spécialité correspondants : *English for Social Sciences A2, B1, ou B2+* (regroupant les niveaux B2, C1 et C2). Notez bien que les cours intitulés *General English* ne sont PAS destinés aux étudiantes en histoire au niveau A2 et B1.

Il est recommandé de valider deux cours de niveau A2 ou B1 ou d'obtenir au moins 14/20, avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur. À partir du niveau B2, le CDL propose des cours d'anglais pour sciences sociales B2+. Les étudiantes peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

Le CDL ouvre également un cours intensif d'anglais général A1/A2 à l'intersemestre. Il s'agit d'un cours de 36 heures qui se tiendra une semaine en janvier avant le début du second semestre. Renseignements et inscription auprès du CDL.

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignantes de *General English A1*, *English for Social Sciences A2, B1, B2+* est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/Actualites-Presentation-1487>

Les préinscriptions aux autres cours d'anglais se font sur moodle en septembre lors de la semaine de rentrée : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit *General English A1*, soit *English for Social Sciences A2, B1 ou B2+*).

Il est impératif que les étudiantes préinscrites confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours, faute de quoi les étudiantes en attente présentes au premier cours prendront leur place. Une étudiante ne sera inscrite définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours et en suivant le cours de manière assidue. L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiante dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignante).

Si le cours où vous souhaitiez vous inscrire est plein, veuillez contacter le personnel du CDL dès la semaine de rentrée pour connaître les cours encore ouverts. Camille JOSEPH, enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales, est joignable à l'adresse suivante : anglaisshs.cdl@gmail.com

HORAIRE COMPLET DES COURS

PREMIER SEMESTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Civilisations 9h-10h30 / 10h30-12h <i>G. Roubaud-Quashie</i>	L1 entrée à l'univ. groupes 1 et 2 <i>P. Peretz</i>	L1 initiation métho. hist. contemporaine <i>M.-C. Bouju</i>	L1 initiation métho. hist. moderne <i>J. Synowiecki</i>	L1 Civilisations 9h-10h30 / 10h30-12h <i>R. Seyfried</i>
	L2 introduction hist. moderne <i>S. Guerre</i>	L2 introduction hist. médiévale <i>C. Verna</i>	L1 transdisciplinaire <i>C. Verna</i>	L2 prépro (M3P) journalisme <i>F. Bories</i>	L2 prépro (M3P) patrimoine <i>Ch. Hottin / F. Janin</i>
	L2 introduction hist. médiévale <i>B. Lesieur</i>	L3 thématique hist. contemporaine <i>M.-A. Matard-Bonucci</i>	L3 sciences aux. latin médiéval <i>A.-M. Helvétius</i>	L2 introduction hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>	L3 thématique hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>
	L3 mémoire méthodologie <i>V. Pouzol</i>			L3 historiographie <i>V. Pouzol</i>	
12h-15h	L1 initiation métho. hist. contemporaine <i>A. Enders / Cairault</i>	L2 introduction hist. contemporaine <i>A. Enders</i>	L1 entrée à l'univ. groupes 3 et 4 <i>V. Milliot</i>	L1 EC spécifique histoire / anglais <i>P. Peretz / R. Bethmont</i>	L1 transdisciplinaire <à déterminer>
	L2 introduction hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	L3 historiographie <i>S. Pattieu</i>	L2 introduction hist. moderne <à déterminer>	L3 thématique hist. moderne <i>V. Milliot</i>	L2 introduction hist. ancienne <à déterminer>
			L3 thématique hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	L3 EC spécifique histoire / anglais <i>E. Sibeud</i>	L2 introduction hist. contemporaine <i>T. Quemeneur</i>
15h-18h	L1 initiation métho. hist. moderne <i>J. Synowiecki</i>	L1 initiation métho. DC hst/scpo <i>M. Gravel</i>	L1 initiation métho. hist. contemporaine <i>A. Enders / Cairault</i>	L1 initiation métho. DC hst/scpo <i>M. Gravel</i>	L1 initiation métho. hist. contemporaine <i>C. Douki</i>
	L2 introduction hist. contemporaine <i>M. Stemmelin</i>	L1 transdisciplinaire <i>É. Le Port</i>	L1 initiation métho. hist. contemporaine <i>M.-C. Bouju</i>	L1 initiation métho. hist. contemporaine <i>C. Douki</i>	L2 prépro (M3P) enseignement <i>M.-A. De Suremain</i>
	L3 thématique hist. médiévale <i>B. Bove</i>	L2 introduction hist. ancienne <i>M.-P Dausse</i>	L3 thématique hist. ancienne <i>M.-P Dausse</i>	L1 entrée à l'univ. groupes 5 et 6 <i>P. Peretz / V. Milliot</i>	
18h-21h	L1 transdisciplinaire <i>F. Pineau</i>	L2 introduction hist. médiévale <i>M. L'Héritier</i>			
	L1 initiation métho. hist. ancienne <i>A. Mészáros</i>	L1 initiation métho. hist. ancienne <i>A. Mészáros</i>			

[fond gris]

cours à distance

SECOND SEMESTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 initiation métho. hist. moderne <i>Th. Pasquier</i>	L1 initiation métho. DC hst/scpo <i>M.-A. Mataré-Bonucci</i>	L1 initiation métho. hist. médiévale <i>A.-M. Helvétius</i>	L1 initiation métho. hist. moderne <i>F. Pineau</i>	L1 initiation métho. DC hst/scpo <i>U. Champagne</i>
	L1 hist. du monde <i>M.-É. Jacquet</i>	L1 hist. du monde <i>M. Tarasova</i>	L2 introduction hist. moderne <i>M.-É. Jacquet</i>	L1 hist. du monde <i>J. Prim</i>	L2 introduction hist. ancienne <i>C. Saliou</i>
	L2 introduction hist. moderne <à déterminer>	L2 introduction hist. contemporaine <i>P. Peretz</i>	L3 tremplin concours administratifs <à déterminer>	L3 thématique hist. moderne <i>A. Bonzon</i>	L3 sciences aux. paléo moderne <i>A. Bonzon</i>
12h-15h	L1 hist. du monde <i>D. Barreiro</i>	L1 initiation métho. hist. contemporaine <i>E. Sibeud</i>	L1 transdisciplinaire <i>Y. Ripa</i>	L1 hist. du monde <i>E. Sibeud</i>	L1 initiation métho. hist. contemporaine <à déterminer>
	L2 tremplin méthodologie <i>V. Pouzol</i>	L2 EC spécifique histoire / sc. pol. <i>S. Pattieu</i>	L2 tremplin lectures <i>V. Milliot</i>	L2 introduction hist. contemporaine <i>Y. Ripa</i>	L2 introduction hist. contemporaine <i>V. Pouzol</i>
	L3 thématique hist. moderne <i>J. Synowiecki</i>	L3 thématique hist. contemporaine <i>A. Enders</i>	L3 thématique hist. ancienne <i>C. Moatti</i>	L3 sciences aux. paléo médiévale <i>M. L'Héritier</i>	L2 prépro (M3P) Hst sous autres formes <i>G. Mazeau</i>
15h-18h	L1 hist. du monde <i>G. Bottecchia</i>	L1 initiation métho. hist. ancienne <à déterminer>	L1 initiation métho. hist. médiévale <i>A.-M. Helvétius</i>	L1 hist. du monde <à déterminer>	L1 hist. du monde <à déterminer>
	L1 transdisciplinaire <i>J. Synowiecki</i>	L1 transdisciplinaire <i>M.-P. Dausse</i>	L2 prépro (M3P) métiers action publique <i>C. Douki</i>	L2 introduction hist. médiévale <i>B. Descamps</i>	L3 tremplin métiers enseignement <i>M.-A. De Suremain</i>
	L3 thématique hist. médiévale <i>M. L'Héritier</i>	L2 introduction hist. médiévale <i>B. Bove</i>	L3 sciences aux. archéologie <i>M.-P. Dausse</i>	L3 thématique hist. médiévale <i>M. Gravel</i>	
18h-21h	L2 tremplin lectures <i>E. Sibeud</i>	L2 introduction hist. ancienne <i>R. Guicharousse</i>	L2 introduction hist. contemporaine <i>C. Douki</i>	L1 initiation métho. hist. ancienne <à déterminer>	
	L3 sciences aux. <à déterminer>		L2 introduction hist. moderne <i>S. Guerre</i>		

CALENDRIER UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS 2020-2021

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		Cours (12 sem + 12 sem) Révisions Récupération cours Cours intensifs Examens Cours intensifs Fermeture de l'université Pause pédagogique Vacances Education nationale (tous les sems primaires et secondaires)
M 1		J 1		D 1	Toussaint	M 1		V 1	Jour de l'An	L 1		
M 2		V 2		L 2		M 2	Semaine 12	S 2		M 2		
J 3		S 3		M 3		J 3		D 3		M 3	Semaine 3	
V 4		D 4		M 4	Semaine 8	V 4		L 4		J 4		
S 5		L 5		J 5		S 5		M 5		V 5		
D 6		M 6		V 6		D 6		M 6		S 6		
L 7	Semaine de	M 7	Semaine 4	S 7		L 7		J 7		D 7		
M 8	Pré-rentree	J 8		D 8		M 8		V 8		L 8		
M 9		V 9		L 9		M 9	Semaine 13	S 9		M 9		
J 10		S 10		M 10		J 10		D 10		M 10	Semaine 4	
V 11		D 11		M 11	Armistice 1918	V 11		L 11		J 11		
S 12		L 12		J 12	Semaine 9	S 12		M 12		V 12		
D 13		M 13		V 13		D 13		M 13		S 13		
L 14	Reentrée 1er semestre	M 14	Semaine 5	S 14		L 14		J 14		D 14		
M 15	LICENCE	J 15		D 15		M 15		V 15	Date limite saisie des notes 1er sem.	L 15		
M 16	Semaine 1	V 16		L 16		M 16	Examens	S 16		M 16		
J 17		S 17		M 17		J 17		D 17		M 17	Semaine 5	
V 18		D 18		M 18	Semaine 10	V 18		L 18	Reentrée 2ème semestre	J 18		
S 19		L 19		J 19		S 19		M 19		V 19		
D 20		M 20		V 20		D 20		M 20	Semaine 1	S 20		
L 21	Reentrée 1er semestre	M 21	Semaine 6	S 21		L 21		J 21		D 21		
M 22	MASTER	J 22		D 22		M 22		V 22		L 22		
M 23	Semaine 2	V 23		L 23		M 23		S 23		M 23		
J 24		S 24		M 24		J 24		D 24		M 24	Semaine 6	
V 25		D 25		M 25	Semaine 11	V 25	Noël	L 25		J 25		
S 26		L 26		J 26		S 26		M 26		V 26		
D 27		M 27		V 27		D 27		M 27	Semaine 2	S 27		
L 28		M 28	Semaine 7	S 28		L 28		J 28		D 28		
M 29		J 29		D 29		M 29		V 29				
M 30	Semaine 3	V 30		L 30		M 30		S 30				
		S 31				J 31		D 31				

MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
L 1		1		S 1	Fête du Travail	M 1		J 1		D 1		M 1	
M 2		2		D 2		M 2	Examens	V 2		L 2		J 2	
M 3	Semaine 7	S 3		L 3		J 3		S 3		M 3		V 3	
J 4		D 4	Pâques	M 4		V 4		D 4		M 4		S 4	
V 5		L 5	Lundi de Pâques	M 5		S 5		L 5		J 5		D 5	
S 6		M 6		J 6		D 6		M 6		V 6		L 6	
D 7		M 7	Semaine 12	V 7		L 7		M 7		S 7		M 7	
L 8		J 8		S 8	Victoire 1945	M 8		J 8		D 8		M 8	
M 9		V 9		D 9		M 9		V 9		L 9		J 9	
M 10	Semaine 8	S 10		L 10		J 10		S 10		M 10		V 10	
J 11		D 11		M 11		V 11		D 11		M 11		S 11	
V 12		L 12		M 12		S 12		L 12		J 12		D 12	
S 13		M 13		J 13	Ascension	D 13		M 13		V 13		L 13	
D 14		M 14	Semaine 13	V 14	Date limite saisie des notes 2è sem.	L 14		M 14	Fête nationale	S 14		M 14	
L 15		J 15		S 15		M 15		J 15		D 15	Assomption	M 15	
M 16		V 16		D 16		M 16		V 16		L 16		J 16	
M 17	Semaine 9	S 17		L 17		J 17		S 17		M 17		V 17	
J 18		D 18		M 18		V 18	Date limite saisie notes session 2	D 18		M 18		S 18	
V 19		L 19		M 19		S 19		L 19		J 19		D 19	
S 20		M 20		J 20		D 20		M 20		V 20		L 20	
D 21		M 21	Examens	V 21	Date limite jury annuel session 1	L 21		M 21		S 21		M 21	
L 22		J 22		S 22		M 22		J 22		D 22		M 22	
M 23		V 23		D 23	Pentecôte	M 23		V 23		L 23		J 23	
M 24	Semaine 10	S 24		L 24	Lundi Pentecôte	J 24		S 24		M 24		V 24	
J 25		D 25		M 25		V 25	Date limite jury annuel session 2	D 25		M 25		S 25	
V 26		L 26		M 26	Examens	L 26		L 26		J 26		D 26	
S 27		M 27		J 27		D 27		M 27		V 27		L 27	
D 28		M 28		V 28		L 28		M 28		S 28		M 28	
L 29		J 29		S 29		M 29		J 29		D 29		M 29	
M 30		V 30		D 30		M 30		V 30		L 30		J 30	Date limite stages et sour. mémoires
M 31	Semaine 11			L 31				S 31		M 31	Clôture année universitaire		

En dehors de l'UFR textes et sociétés, le calendrier peut varier. Pour consulter tous les calendriers de Paris 8 :

<https://www.univ-paris8.fr/-Calendriers-universitaires->

VOTRE PARCOURS PEDAGOGIQUE

MODE D'EMPLOI

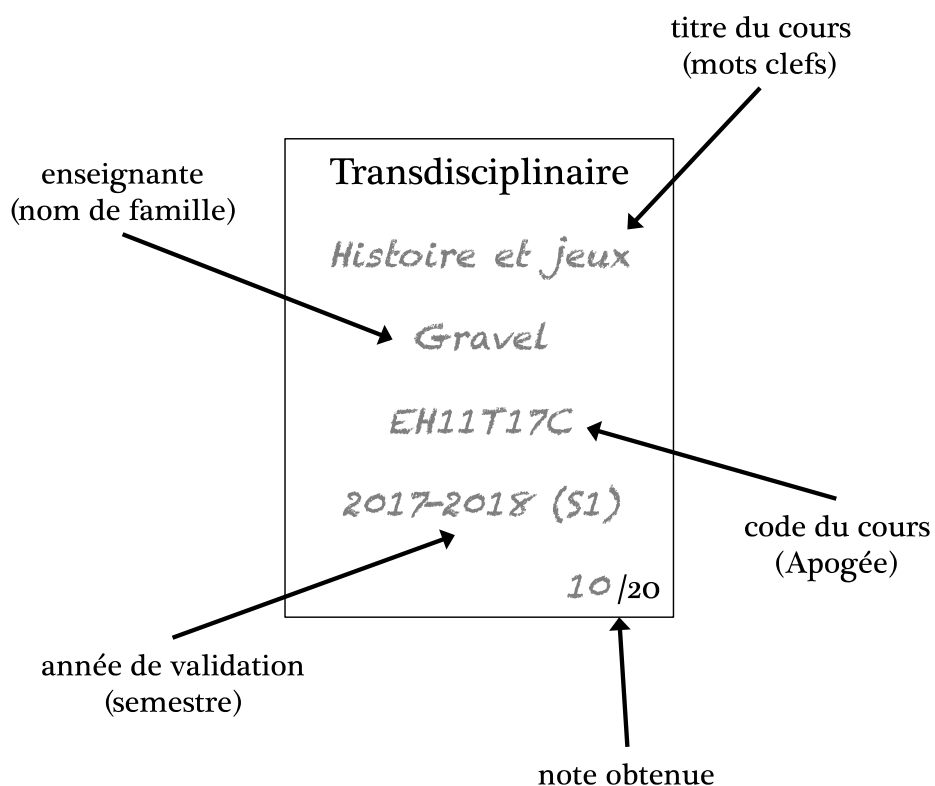
Votre fiche de parcours n'est pas un document officiel : c'est un outil qui vous aidera à voir clair dans votre progression en licence d'histoire. Elle sera utile lors de vos inscriptions pédagogiques, de même que dans vos échanges avec le secrétariat et les responsables de licence. Elle leur permettra de vous aider et peut-être de vous éviter des erreurs d'inscription susceptibles de retarder vos études.

À la fin de chaque semestre, complétez soigneusement la fiche qui correspond à votre niveau — ou les deux fiches de vos deux niveaux, si vous êtes AJAC. Assurez-vous de garder votre fiche à jour et de la conserver à votre portée.

Pour remplir vos fiches, vous pouvez photocopier les pages qui suivent, ou les télécharger sur le site du département dans l'onglet « documents à télécharger pour la licence ».

À chaque conseil de fin de semestre, vous devez en présenter un exemplaire à jour aux responsables de la licence.

REEMPLIR UNE CASE DU PROCÈS VERBAL



Écrivez proprement, en majuscule.

Comme ce document peut être corrigé, au besoin, il est préférable d'utiliser un crayon ou une encre effaçable.

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

AJAC en L2 ? oui ☐ non ☐

Téléphone :

L1

S1	UE1 majeure	UE2 mineure	UE3 transversale
	Initiation : dissertation <i>titre du cours</i> <i>enseignant</i> <i>code de l'EC</i> <i>année académique</i> 15 ECTS /20	Transdisciplinaire 3 ECTS /20	M2E : entrée à l'université 3 ECTS /20
S2	Civilisations 3 ECTS /20	Découverte ou remédiation 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	UE4 majeure Initiation : commentaire 15 ECTS /20	UE5 mineure Histoire du monde 3 ECTS /20	UE6 transversale Informatique (PIX) 2 ECTS /20
	Histoire du monde 3 ECTS /20	Transdisciplinaire 3 ECTS /20	EC libre 2 ECTS /20
	notes :		Méthodologie (Voltaire) 2 ECTS /20

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

L1 complétée ? oui ☐ non ☐AJAC en L3 ? oui ☐ non ☐

Téléphone :

L2

S3	UE7 majeure	UE8 mineure	UE9 transversale
	Introduction contemporaine <i>titre du cours</i> <i>enseignant</i> <i>code de l'EC</i> <i>année académique</i> 6 ECTS /20	EC mineur 1 3 ECTS /20	M3P (prépro.) 3 ECTS /20
	Introduction AT / MA / MO 6 ECTS /20	EC mineur 2 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	Introduction AT / MA / MO 6 ECTS /20	notes :	
S4	UE10 majeure	UE11 mineure	UE12 transversale
	Introduction contemporaine 6 ECTS /20	EC mineur 3 3 ECTS /20	M3P (stages) 2 ECTS /20
	Introduction AT / MA / MO 6 ECTS /20	EC mineur 4 3 ECTS /20	Tremplin (métho / lectures) 4 ECTS /20
	Introduction AT / MA / MO 6 ECTS /20	notes :	

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

L2 complétée ? oui ☐ non ☐

Téléphone :

L3

S5	UE13 majeure	UE14 mineure	UE15 transversale
	Thématique A <i>titre du cours</i> <i>enseignant</i> <i>code de l'EC</i> <i>année académique</i> 6 ECTS /20	EC mineur 5 3 ECTS /20	Stage 3 ECTS /20
	Thématique B 6 ECTS /20	EC mineur 6 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	Historiographie 6 ECTS /20	notes :	
S6	UE16 majeure	UE17 mineure	UE18 transversale
	Thématique C 6 ECTS /20	EC mineur 7 3 ECTS /20	Mémoire de licence 3 ECTS /20
	Thématique D 6 ECTS /20	EC mineur 8 3 ECTS /20	Tremplin métier 3 ECTS /20
	Science auxiliaire 6 ECTS /20	notes :	

SEJOURS A L'ETRANGER

Partir à l'étranger

Les étudiantes du département d'histoire ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres d'échange international avec une université partenaire. Cette mobilité est fortement encouragée par les enseignantes du département : une expérience dans un autre pays et une langue étrangère est transformatrice pour la vie personnelle et intellectuelle ; la familiarisation avec des exigences universitaires différentes et la rencontre d'étudiantes et d'enseignantes internationales sont aussi des étapes-clés dans la préparation d'un avenir professionnel épanouissant.

Les destinations sont nombreuses : en Europe (dans le cadre du programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme pour le Québec ; programmes Micefa ou Cupa pour les États-Unis ; accords bilatéraux avec diverses universités d'Amérique latine, du Proche-Orient, de Russie, etc.). Les accords sont listés sur le site du service de la coopération et des relations internationales : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilit -d-etudes->

Les étudiantes intéressées ne doivent pas hésiter à en discuter avec leurs enseignantes, les responsables de licence, et surtout la responsable des séjours d'étude à l'étranger Claudia MOATTI avec laquelle elles doivent prendre contact (claudia.moatti@univ-paris8.fr)

Le séjour à l'étranger peut avoir lieu pendant les **semestres 4, 5 ou 6** de la licence.

Les projets de mobilité internationale doivent être préparés très en avance, grâce à une formation linguistique solide et en constituant leur dossier de candidature **environ un an avant le séjour prévu**.

Pour un départ durant l'année universitaire 2021-2022, il est impératif de constituer le dossier de candidature en novembre-décembre 2020.

Équivalences de notes

Au retour de l'étranger, les équivalences de notes seront délivrées au vu des résultats obtenus dans l'université partenaire. Les étudiants devront présenter des documents justificatifs certifiés par l'université partenaire.

La procédure sera effectuée en une seule fois, à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle l'échange a eu lieu.

COURS D'HISTOIRE POUR ETUDIANTES EXTERNES

Cours ouverts aux étudiantes des autres départements

§ Première année (L1)

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, découverte, prémineur, etc.

Civilisations dans l'histoire (1^{er} semestre)

Transdisciplinaire (1^{er} et 2^e semestres)

Histoire du monde (2^e semestre)

Les descriptifs détaillés de ces cours se trouvent dans la brochure.

§ Deuxième et troisième années (L2 et L3)

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

L2 Introductions

L3 Introductions ou thématiques

Tous ces cours sont décrits dans la brochure.

Ces cours sont accessibles sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

Inscriptions pédagogiques (IP) des étudiantes des autres départements

Les inscriptions pédagogiques des étudiantes issues d'autres départements ont lieu en ligne, sur le compte Moodle prévu à cet effet par le département d'histoire. Elles commencent le jeudi 10 septembre 2020.

Le nombre de places est limité : pensez à vous inscrire rapidement.

Après le début des cours, s'il reste encore de la place, les inscriptions pédagogiques continueront pendant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, aucune étudiante ne sera admise en cours. Sans inscription, il ne peut y avoir de note.



L'inscription pédagogique est une condition nécessaire pour accéder aux cours.

Les enseignantes ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent passer par le compte Moodle, géré par le secrétariat et les responsables de la licence.

SERVICES UNIVERSITAIRES

§ Bibliothèque universitaire (BU)

Vous disposez d'une magnifique bibliothèque, moderne et vaste, d'accès facile, mettant à disposition des collections d'ouvrages sélectionnés pour accompagner les cours enseignés dans tous les départements. Vous y trouverez tous les instruments de travail nécessaires : livres, revues et journaux en accès libre, DVD, photocopieuses, ordinateurs, accès internet. Un personnel compétent et accueillant accompagne les étudiants dans leurs recherches, propose des formations à la recherche documentaire et bibliographique.

<https://www.bu.univ-paris8.fr>

§ Orientation et insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Vous vous interrogez sur votre orientation et sur votre avenir professionnel ? Profitez des conseils et de la documentation du service d'orientation de l'université.

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

§ Service Accueil Handicap (SAH)

En cas de handicap, vous pouvez bénéficier d'un tiers temps aux examens.

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-Accueil-handicap>

§ Action culturelle et artistique (ACA)

Tarifs réduits sur des spectacles (théâtre, concerts, opéra, ballets, musées...) et proposition d'ateliers de pratique artistique à l'université et dans les nombreuses institutions culturelles du département.

<http://www.univ-paris8.fr/ACA-et-billetterie>

§ Sports (SUAPS)

L'offre du service des sports de Paris 8 (ou SUAPS) est très diversifiée. Consultez le site :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS>

§ Maison de l'étudiant

Lieu de rencontres et d'échanges, elle rassemble dans ses locaux, tous les acteurs de la vie étudiante. Vous y trouverez : le service de la vie étudiante, le service social du CROUS de Créteil, le bureau des bourses, le bureau de la vie associative et d'aide au financement des projets (FSDIE), le médiateur artistique et culturel régional, le pôle accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (PASEE), le service de médecine préventive, les associations étudiantes...

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

§ Visites culturelles gratuites à Saint-Denis : l'université dans sa ville

La basilique et le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis sont accessibles gratuitement aux étudiants d'histoire de Paris 8 ; il leur suffit de présenter leur carte d'étudiant en cours de validité.

COMMENT FAIRE ?

Je ne suis jamais au courant de rien ! je ne reçois pas l'information !

Activez votre espace numérique de travail (ENT) avec les identifiants et les codes fournis avec votre certificat de scolarité. Vous pourrez alors utiliser votre adresse Paris 8 et vous recevrez tous les courriels, toutes les dernières nouvelles. C'est une démarche essentielle pour le bon déroulement de votre licence.

Guylène Deruel peut-elle régler tous mes problèmes ?

Non. Elle s'occupe des inscriptions pédagogiques, des parcours des étudiantes d'histoire et de la gestion des résultats des cours d'histoire. Avant de vous précipiter vers elle, consultez la brochure, le site du département et le guide de l'étudiant (<http://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant>).

Je ne sais pas où et quand a lieu mon cours !

Les horaires et les salles de cours sont affichés à l'extérieur du secrétariat (B-346). Ils le sont aussi sur le site du département d'histoire.

J'ai un problème d'inscription administrative !

Vous n'avez pas de numéro d'étudiante ? d'adresse Paris 8 ? d'accès à votre page personnelle ? Vous ne parvenez pas à vous inscrire à la bibliothèque ? Vous n'apparaissez pas dans les listes de cours ? Votre inscription administrative est probablement incomplète. Consultez le service de la scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/-Contacts-scolaire-inscription->

J'ai un problème d'inscription pédagogique !

Vous n'avez pas assisté à votre réunion de rentrée ? Les cours ont commencé et vous n'êtes pas inscrite ? Vous n'apparaissez pas sur les listes ? Présentez-vous auprès des tutrices avant la quatrième semaine de cours. Au-delà, l'inscription n'est plus possible pour ce semestre.

J'ai un problème avec un cours en dehors du département d'histoire !

Vous n'arrivez pas à vous inscrire à un cours ? Vous n'avez pas eu votre note ? Vous devez régler le problème avec le département concerné.

J'ai un handicap qui dérange mes études et mes examens !

Vous avez peut-être droit à un aménagement de vos conditions d'étude et d'examen. Consultez le service accueil handicap (voir page précédente).

Comment puis-je m'inscrire en informatique, en langue, en EC libre ?

Le principe est simple : chaque département gère ses inscriptions. Vous trouverez les coordonnées des autres départements dans la brochure que vous avez entre les mains.

Comment régler un problème avec une enseignante ?

Parlez-en franchement et poliment avec elle. Si le problème persiste, s'il vous semble grave, discutez-en avec les responsables de la licence ou la direction du département.

Je me demande si je suis à ma place en histoire...

Parlez-en avec vos enseignantes et les responsables de la licence. Adressez-vous au service d'orientation SCUIO-IP.



Consultez régulièrement le site du département et votre messagerie.
Des informations importantes pour vous y sont affichées régulièrement.